

Ottignies-Louvain-la-Neuve Bulletin communal • Bimestriel n°176 - Avril 2012

www.olln.be





Pour les vacances de Pâques, votre centre commercial préféré a mis les petits œufs dans les grands pour vous accueillir avec vos enfants. Au beau milieu de la galerie, ils découvriront le **Jardin de Pâques et ses animations**. Enfin, tous les enfants de 3 à 8 ans participeront à la Grande Chasse aux œufs sur le site de la Ferme du Douaire. **Venez sans stress, le parking est gratuit.**





Ottignies-Louvain-la-Neuve

| Petite enfance | 5 |
|-------------------------|----|
| • Nouvelles de la Ville | 13 |
| Social | 27 |
| Environnement | 33 |

| • Culture | 37 |
|-----------------|----|
| • sport | 40 |
| • Loisirs | 43 |
| • Tribune libre | 50 |

Editeur responsable :

Benoît Jacob

Rédaction et crédit photographique : Marie-Claire Dufrêne

Service Citoyenneté/Information :

Avenue des Combattants, 35 1340 Ottignies

Tél. : 010 42 05 80 Fax : 010 43 78 03

Réalisation:

Redline communication

Publicité

Christophe Thienpont – 0479 616 192

Impression:

Imprimé sur les presses de l'imprimerie Massoz, rue du Parc, 44 – 4432 Alleur. www.massoz.be L'imprimerie Massoz est certifiée FSC

L'imprimerie Massoz est certifiée FSC et PEFC. Ces certifications assurent que les fibres qui composent les papiers utilisés dans la réalisation de leurs imprimés proviennent de forêts gérées durablement.



Le Bulletin communal est imprimé sur papier 100% recyclé Cyclus. Nous entendons ainsi œuvrer à la

protection de l'environnement. **La Ville sur internet :** www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire. Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Citoyenneté/Information.

Pour le bulletin du 4 juin 2012, dépôt des articles le 2 mai et des insertions publicitaires le 16 mai.

Photos de couverture:

En haut: La halte-accueil du Buston. En bas: Ecole communale

de l'avenue de Jassans.

Madame, Monsieur,

En tant qu'échevine de la Petite enfance et de la Santé, je suis ravie de signer l'éditorial de ce Bulletin consacré à la petite enfance.

Au fil des pages, vous découvrirez la qualité du travail d'accompagnement médical, psycho-social et éducatif dans les consultations ONE. Les travailleuses médico-sociales, les membres bénévoles des comités, les médecins qui accueillent les enfants de O à 6 ans dans 4 consultations... toutes ces personnes développent des actions de santé préventive, accompagnent remarquablement le métier de parent, ce qu'on appelle aujourd'hui la « parentalité ». Un service gratuit et ouvert à tous.

Il m'a paru intéressant de mieux faire connaître les haltes-garderie, une formule d'accueil à temps partiel, au travers des Loupiots du Buston. Ou encore, le service Caravelles, développé pour soutenir les professionnels qui accueillent des enfants handicapés dans les crèches. Il gagne à être connu car il facilite l'intégration de l'enfant handicapé en milieu d'accueil.

Après la crèche, la maternelle! Les équipes de la crèche parentale communale les Tournesols et de l'école communale de Jassans travaillent de concert pour faciliter cet important passage de l'une à l'autre. Et la Maison de l'enfance, de la famille et de la santé - service communal qui vient de fêter ses dix ans - propose, parmi d'autres, une activité peu courante : « Signe avec moi » permet une initiation au langage des signes pour les fratries et familles d'enfants malentendants.

La qualité du travail de ces services ne peut qu'être bénéfique au développement de la toute jeune génération de notre ville qui compte aujourd'hui 1964 enfants de O à 6 ans !

Cécile Lecharlier,

Echevine de la Petite enfance et de la Santé







Boulevard du Centenaire, 8 1325 Dion-Valmont (E411, sortie 8)

Tél.: 010 / 24 34 41 Fax : 010 / 22 66 24

E-Mail: info@labiosphere.net









Pour permettre aux mamans

DE SOUFFLER

La halte-accueil du Buston accueille les petits de 6 mois à 3 ans, le jeudi de 8h30 à 12h30.

Lisa, Tom, Djad Haris et Lyna sont à la fête! Comme tous les jeudis matins (excepté pendant les congés scolaires), ils se retrouvent à la halte-accueil attenante à la consultation des nourrissons de Limelette, dans les locaux de l'école communale du Buston. Au programme : jeux d'éveil et de construction, psychomotricité, jeux musicaux... avec les bénévoles Brigitte Collet et Yvette Biller.

« La halte-accueil est agréée par l'ONE et ouverte à toutes les familles (y compris celles qui ne fréquentent pas la consultation), sur inscription. Il y a six inscrits pour le moment, deux sont malades aujourd'hui », explique Brigitte Collet. « Ils ont entre 6 mois et 3 ans. Nous les accueillons de 8h3O à 12h3O, le temps pour leurs mamans de faire quelques courses ou démarches. Ils repartent après le dîner, pour faire la sieste chez eux. »

Surprise ce jeudi : les plus jeunes élèves de l'école voisine et la puéricultrice Fabienne Willems ont prévu de venir jouer avec eux...

Bénévoles dévouées

Yvette Biller habite à proximité de l'école. Retraitée, elle a rejoint la halte-accueil en septembre 2011, pour occuper sa matinée du jeudi. Un rendez-vous qui la force à sortir de chez elle et qu'elle ne manquerait pour rien au monde.

« J'ai deux enfants et cinq petitsenfants, dont le dernier a déjà 12 ans : je ne dois plus m'en occuper comme avant », dit-elle. « J'adore les petits : les voir se démener, courir, sauter... jouer avec eux, les changer, les aider à manger...lls savent que je me prénomme Yvette mais certains n'en démordent pas et m'appellent Mamy. Peut-être parce que je porte des lunettes ?!»

De son côté, Brigitte Collet a décidé de « faire quelque chose d'utile » après avoir arrêté de travailler. Elle anime la halte-accueil

depuis sa réouverture en avril 2010. Elle est aussi bénévole pour la consultation ONE.

« Pour avoir eu deux filles, je sais que ce n'est pas évident, pour les mamans, de rester tout le temps à la maison avec les enfants. Elles doivent pouvoir souffler. Pour les petits, le fait de rencontrer d'autres enfants, de découvrir de nouveaux jeux, est bénéfique aussi : ça les sociabilise, leur permet de se développer. »

Envie de rejoindre l'équipe ? 010 / 41 93 00 ou claude@halleux.net

Mamans ravies

Les mamans (toutes de Limelette) sont unanimes : la halte-accueil est une initiative formidable !

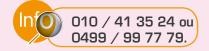
« J'ai cinq enfants. Seule Lisa ne va pas encore à l'école. Je la dépose ici le jeudi matin pour pouvoir me rendre chez le médecin, faire des courses... Elle est ravie de jouer avec des enfants de son âge!», constate Catherine Recour. « Comme Lyna ne va pas à la crèche, il est important qu'elle rencontre d'autres enfants et apprenne à se détacher de sa maman. Elle s'est



La Limelettoise Yvette Biller est bénévole à la halteaccueil du Buston depuis septembre 2011.

fait un petit copain et adore « Bigit » et Yvette », ajoute Meriam Marouf. Soraya Ben Mimoun n'a pas trouvé de crèche pour Djad Haris. « J'ai aussi une petite fille de 3 mois et demi, que j'allaite, et suis donc un peu moins disponible pour mon fils. C'est un enfant plein d'énergie, qui a besoin de se dépenser... or la maison est petite. Venir à la halteaccueil lui fait du bien. Ce matin, j'ai pu aller à La Poste en n'emmenant que mon bébé. » Tom Van Belle a eu la chance de voir ses deux grandsparents venir le rechercher. « Nous profitons du jeudi matin pour faire des courses avec notre belle-fille », explique Chantal Van Belle. « C'est qu'elle n'a pas de voiture et que Tom a une petite sœur handicapée à William Lennox...»

Les parents paient 1€/heure ou 4€ pour la matinée. « *Mais ce montant ne doit pas être un obstacle* », insiste la présidente Claude Halleux. ■



Ecoute et ACCOMPAGNEMENT

Les travailleuses médico-sociales de l'ONE rencontrent les jeunes parents à domicile, lors de permanences ou d'activités collectives, dans quatre consultations à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Elles accompagnent et conseillent, de manière préventive.

Un jeune couple vient de passer la porte du local ONE, au n°7 de la place Magritte. Ce n'est pas le jour de la consultation, mais ils ont souhaité rencontrer une TMS (travailleuse médico-sociale) car ils sont inquiets : leur bébé mange peu depuis 15 jours et régurgite. Il serait opportun de le peser, afin d'observer sa courbe de poids.

« Nous sommes trois TMS, très disponibles. Nous rencontrons les parents dans notre local (pendant ou en dehors des heures de consultations) ou chez eux, sur rendez-vous, afin de répondre à toutes les questions relatives à leur(s) enfant(s) de moins de 7 ans », explique Marie-Anne Nève, TMS depuis 14 ans et infirmière sociale de formation. « Nous parlons de l'alimentation. l'allaitement. de du sommeil, des étapes du développement... Nous rassurons et conseillons. Nous signalons l'intérêt du carnet de l'enfant, qui sert de lien entre les différents spécialistes que les parents consultent. Nous sommes à l'écoute, nous travaillons dans la confiance, pas dans le jugement. Quand une situation dépasse nos compétences, nous en référons au médecin généraliste, au pédiatre, au psychologue... avec l'accord des parents. Nous travaillons aussi volontiers en réseau, avec d'autres services. »

En cela, les TMS de l'ONE offrent un service de première ligne, gratuit.

Visite médicale et activités collectives

Notre ville compte quatre consultations, qui proposent un suivi médical préventif : le médecin relève les paramètres de l'enfant, observe comment celui-ci se développe, répond aux questions... et vaccine, en présence de la TMS. Il ne remplace en aucun cas le médecin traitant, ni le pédiatre, vers qui il renvoie les enfants malades.

Les visiteurs sont accueillis par des « dames de comité » bénévoles, qui aident au déshabillage/rhabillage des enfants, les pèsent, animent la salle d'attente... veillent au bien-être de tous.

La consultation de Louvain-la-Neuve suit quelque 300 enfants, chaque année, dont la moitié ont moins d'un an. Particularité, due à la présence de l'université : la population est cosmopolite. Il n'est pas rare que médecin et TMS aient à parler l'anglais, le vietnamien... pour se faire comprendre!

Les consultations organisent aussi diverses activités : massage bébé, coin jeux, dépistage visuel, lecture aux tout-petits, bébé rencontre avec la Ligue des Familles, éveil psychomoteur... ces activités sont gratuites et accessibles à tous, pas uniquement à ceux qui fréquentent les consultations. De nombreuses brochures sont mises à disposition.

Marie-Anne Nève évoque l'importance, pour les ieunes parents, de pouvoir s'adresser à des personnes de référence. « Beaucoup de familles sont éclatées : on ne peut souvent plus compter sur les conseils des mères et des grands-mères. La TMS de l'ONE aide les jeunes parents à trouver les meilleures solutions adaptées à leur réalité. Quelle satisfaction de les sentir apaisés après notre visite!»

Quatre consultations

- Ottignies : av. des Combattants, 41. 010 / 41 43 03.
- Céroux-Mousty : rue de Franquenies, 10 + une antenne à la Chapelle-aux-Sabots (1, av. des Hirondelles). 0499 / 57 27 12.
- Louvain-la-Neuve : place René Magritte, 7 + une antenne à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (rue de la Sapinière, à Blocry). 010 / 45 76 46.
- Limelette : rue des Sorbiers, 77A.
 010 / 41 35 24.

Les horaires sont publiés sur notre site www.olln.be (rubrique « enfance-jeunesse/naissance/consultationsone »).



Le médecin relève les paramètres de l'enfant, observe comment celui-ci se développe, répond aux questions... et vaccine, en présence de la TMS.

Les consultations organisent diverses activités. Ici un éveil psychomoteur, avec Catherine de Woot.

CARAVELLES éveille à la diversité

Considérant que tous les enfants devraient pouvoir grandir ensemble et fréquenter les mêmes lieux de vie, le dispositif Caravelles vise à favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil pour enfants de O à 3 ans.



L'Ottintoise Marie-Pierre Van Poucke (à droite) partage son temps entre le prégardiennat « Aux gais moineaux » de Wavre (notre photo) et la crèche « Baby-boom » de Grez-Doiceau.

Comme les navires qui explorent de nouveaux mondes, « Caravelles » voyage dans les milieux d'accueil petite enfance du Brabant wallon pour les soutenir dans le processus d'inclusion d'un ou de plusieurs enfants en situation de handicap.

L'Ottintoise Marie-Pierre Van Poucke fait partie de l'équipage. Puéricultrice depuis plus de 25 ans, elle a rejoint Caravelles à la création du dispositif, en 2007

« J'avais travaillé quatre mois au sein de l'école d'enseignement spécialisé Escalpade de Louvain-la-Neuve et découvert comment ces enfants, malgré leurs limites physiques et intellectuelles, étaient extraordinaires et capables de grandes choses », explique la puéricultrice. « Les enseignants, les paramédicaux, les bénévoles... tous avaient à cœur de les tirer vers le haut, de les inclure dans une multitude d'activités. C'était très motivant. »

Depuis lors, Marie-Pierre Van Poucke a assuré la fonction de « puéricultrice volante » dans 6 ou 7 milieux d'accueil de la région. Elle y a renforcé - pour des périodes allant d'un mois à deux ans - les équipes désireuses de s'ouvrir à la diversité, à l'occasion de l'accueil d'une douzaine d'enfants en situation de handicap.

« Le principe de Caravelles n'est pas que je m'occupe directement de ces enfants-là, même si j'en suis très proche. Le fait de pouvoir compter sur une personne de plus permet à l'équipe habituelle de consacrer davantage de temps à l'enfant qui en a besoin. L'objectif est qu'à terme, la crèche, les accueillantes... soient autonomes et puissent accueillir de nouveaux enfants en situation de handicap, sans nécessairement devoir faire appel à nous. »

Sensibilisation, accompagnement et renfort

Caravelles intervient à la demande de tous les milieux d'accueil autorisés par l'ONE et offre un soutien - gratuit - sous la forme de sensibilisation. d'information, d'orientation, d'accompagnement personnalisé et/ou de renfort d'équipe.

Le service dispose non seulement de deux puéricultrices mobiles à temps plein (et une coordinatrice) mais s'appuie aussi sur le Service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisés « Les Lucioles » et sur plusieurs services d'aide précoce (Triangle Wallonie, Le Chat Botté...). Il est subsidié par l'AWIPH.

« Les demandes sont évaluées en Comité de concertation. Les milieux d'accueil ont parfois simplement besoin d'être orientés vers une personne ou un service ressource, ou de disposer d'un accompagnement pédagogique », précise la coordinatrice de Caravelles Martine De Vos. « L'enjeu est de

donner la possibilité aux enfants en situation de handicap d'être accueillis dans toute structure proche de leur domicile et ainsi, de permettre aux parents de poursuivre leur activité professionnelle. Sauf en cas de handicap majeur, nous considérons que tous les enfants doivent pouvoir grandir ensemble, fréquenter les mêmes lieux de vie, avoir les mêmes ieux, bénéficier des mêmes soins... même si cela nécessite parfois quelques adaptations. »

Et la coordinatrice de regretter que trop de milieux d'accueil refusent encore d'inclure des enfants différents. par crainte de ne pas être à la hauteur ou parce que leurs puéricultrices ne sont pas formées pour cela.

Chaque mission est un nouveau

Actuellement, Marie-Pierre Van Poucke partage son temps entre le prégardiennat « Aux gais moineaux » de Wavre et la crèche du CPAS « Baby-boom » de Grez-Doiceau. Elle a dû s'intégrer aux équipes, découvrir leur projet et adopter leur mode de fonctionnement.

« Le fait d'être « volante » nécessite une grande capacité d'adaptation et de la souplesse. Quand j'arrive dans un nouveau milieu d'accueil, j'ai ce regard extérieur qui me permet de voir tout de suite ce qui va bien et les éventuels dysfonctionnements. Je peux amener des idées neuves. faire des propositions quant à l'aménagement de l'espace ou l'organisation des repas... »

La puéricultrice constate que chaque mission est un nouveau défi. « Quand je vois le chemin parcouru par les équipes, les enfants et les parents... quand je reçois un email qui m'annonce la bonne évolution d'un enfant que j'ai suivi... je me dis que vraiment, ça vaut la peine!» ■



Un cartable POUR ALICE

A l'issue du congé de carnaval, trois jeunes habitants de Limelette et Céroux-Mousty, qui fréquentaient la crèche parentale communale de Limelette, ont fait leur rentrée à l'école maternelle voisine. Une transition dans la douceur, préparée par les puéricultrices et les institutrices.



Premier jour d'école pour Alice Dumont, Félix Adriaensen et Lionel Tagne Kamden.

Premier jour d'école pour Alice, Félix et Lionel. Nous les découvrons attablés dans la classe d'accueil de l'école de l'avenue de Jassans (Limelette), visiblement ravis de l'attention qu'on leur porte.

« Tout s'est très bien passé », rassure l'institutrice Sandra Bianco. « Je les ai pris dans mes bras à leur arrivée et leur ai expliqué le déroulement de la journée. Aucun n'a pleuré quand les mamans et papas sont repartis. »

Et pour cause! Les trois bambins connaissaient déjà l'école, pour en avoir visité les classes avec les puéricultrices de la crèche voisine. Les casiers, portemanteaux et toilettes ne les ont pas du tout impressionnés, ni même les « monstres » de 3 ans !

« Kimy, notre marionnette, nous a aidés à faire les présentations. On a chanté et montré le tableau des présences aux nouveaux, qui y ont vu leur photo à côté de leur prénom. Plus tard, je les ai félicités en constatant qu'ils ne portaient

plus de lange. Ils ont préféré ne pas goûter à la collation collective - pommes, abricots et raisins secs - mais cela ne durera pas, car ils apprendront que « pas de fruit = pas de biscuit ». C'est la règle à l'école, un peu dure pour les petits...»

Les parents ont apporté le matériel de base (couverture, mouchoirs, pantoufles de gym, gilet fluorescent pour les promenades... et l'indispensable doudou), comme convenu avec l'équipe pédagogique. Mais c'est de leur cartable qu'Alice, Félix et Lionel semblaient le plus fiers, au moment de partir en balade à la Belle voie.

Rythme et rituels, découverts en douceur

Les l'école contacts entre et la crèche parentale « Les Tournesols » se sont multipliés, depuis l'ouverture de cette dernière en septembre 2008. C'est que les deux structures sont situées côte à côte, et même en partie imbriquées. Au moment de prendre sa préretraite, l'ancienne

directrice de l'école Lucette Moyse a d'ailleurs souhaité faire partie du CA de la crèche, alors dirigée par Nathalie Meurisse, et y a travaillé bénévolement.

Les directions ont changé - à l'école et à la crèche - mais la volonté de collaborer est restée.

« L'idée est d'encourager les contacts en ménageant cependant les petits. Ils sont 8 au maximum dans leur section, à la crèche, alors que nos deux classes maternelles comptent 46 enfants », constate le directeur de l'école Stéphane Lambert. « Le rythme de l'école est aussi très différent, avec un fonctionnement ritualisé. Il faut que les petits le découvrent en douceur, sans quoi ce nouvel univers risque de leur sembler hostile. Ils ont à peine 2 ans et demi... »

Les échanges se concrétisent essentiellement par le prêt de matériel de psychomotricité. Il ne se passe pas une semaine sans que les puéricultrices de la crèche viennent emprunter des cerceaux, foulards et autres dalles colorées. Le bac à sable de la cour de l'école est également fort convoité. Les marmots de la crèche s'y amusent durant les congés scolaires, voire en dehors, en début de récréation.

« Ils rencontrent ainsi les plus grands, mais pas trop longtemps », explique la directrice de la crèche Valérie Stamanne. « C'est souvent l'occasion de retrouvailles avec des anciens, qui sont fiers de présenter leur nouveau domaine et de raconter leurs activités aux puéricultrices qu'ils ont connues aux Tournesols. »

Quand l'entrée à l'école approche, les



Stéphane Lambert et Valérie Stamanne.

puéricultrices emmènent les « bientôt partis » dans les classes, à plusieurs reprises, pour quelques heures d'adaptation. De retour à la crèche, il paraît qu'ils sont intarissables sur le sujet, ce qui est bon signe! Il arrive également que la crèche occupe la grande salle de l'école (un escalier relie les deux, c'est pratique)... et toutes deux profitent du passage du bibliobus.

Rassurant, pour les parents

Stéphane Lambert se réjouit d'accueillir par ailleurs les deux enfants de la directrice de la crèche, à l'école. Quelle meilleure publicité, pour son établissement ?!

Valérie Stamanne répond volontiers aux questions des parents, puisqu'elle connaît et apprécie la façon de travailler des voisins. « Le fait qu'il n'y ait pas de coupure entre la crèche et l'école est rassurant, pour les parents. Certains d'entre eux, qui ont déjà un enfant à l'école et attendent un heureux événement, choisissent notre crèche pour cela! »

La majorité des enfants qui quittent Les Tournesols poursuivent leur parcours à l'école de l'avenue de Jassans. Quelques autres sont inscrits ailleurs. C'est alors aux parents (jusqu'à présent) d'assurer les visites qui feront la transition réussie.



Les Tournesols : 010 / 40 26 70 ; Ecole de Limelette : 010 / 41 05 62.

Les pouces levés : TOUT VA BIEN

Votre enfant à des choses à vous dire bien avant de pouvoir parler. Les ateliers « Signe avec moi » organisés à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé sont ouverts à toutes les familles dont les bébés sont entendants, malentendants ou sourds.

En plein congé de carnaval, Marie-Jeanne Dekinder ne s'attendait pas à accueillir autant de familles à son atelier « Signe avec moi », à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (MEFS) de Blocry. Elles sont huit à avoir fait le déplacement, venues de notre ville, mais aussi de Corbais, Mont-Saint-Guibert, Sart-Dames-Avelines et Baisy-Thy.

Caroline Maes-Valentin et sa fille Olivia, d'Ottignies, participent aux séances depuis juin 2011. La petite est malentendante de naissance. Certes des appareils lui permettent d'entendre presque aussi bien que nous, mais le fait que l'animation soit signée lui en facilite la compréhension.

« Il y a peu d'activités qui soient ouvertes à la fois aux enfants entendants et malentendants ou sourds », regrette Caroline MaesValentin. « Je suis très attentive à ce qu'Olivia soit intégrée dans le monde des entendants. »

Thyméo, l'un des fils de Fredou Braun, de Baisy-Thy (des habitués de la MEFS), présente aussi une petite déficience auditive. « Si j'avais eu l'occasion de pratiquer la langue des signes avec lui bébé, la communication aurait peut-être été plus facile », constate Fredou.

Les autres enfants entendent parfaitement. Leurs parents se sont inscrits à l'atelier pour découvrir une manière de communiquer alternative, passer un agréable moment en famille, rencontrer d'autres parents. C'est le cas de Maud Mariage, d'Ottignies : son petit Valentin est fasciné par les gestes qui accompagnent l'animation. Le cas aussi de Valérie et François Michel, de Louvain-la-Neuve : Charlotte adore les chansons. « C'est un plus de pouvoir

communiquer avec des personnes sourdes ou malentendantes, même si nous n'en avons pas dans notre entourage », reconnaît Valérie, qui regrette que la langue des signes ne soit pas universelle.

Le Néolouvaniste Arthur Jenjean, lui, est un cas à part ! A l'âge (9 ans) où d'autres se passionnent pour le football, il a décidé d'apprendre la langue des signes ! C'est son copain Gaston - qui a deux cousines sourdes - qui lui en a parlé. Il s'est présenté à l'atelier avec un autocollant sur la bouche, pour être certain de ne pas dire un mot! Depuis, il n'a manqué aucune séance et s'est fait plein d'amis parmi les bébés.

Un outil de communication

Puéricultrice de formation, Marie-Jeanne Dekinder a travaillé dans les crèches de Louvain-la-Neuve (Les Cigalons, La Benjamine,

Petite enfance



Marie-Jeanne Dekinder raconte des histoires, chante... tout en signant. Enfants et adultes sont invités à reproduire ses gestes.

0478 / 93 45 15, 0473 / 640 823 ou mijanou61@hotmail.com

société.» ■

« Les parents entendants d'un enfant sourd sont rassurés. Ils apprennent les signes de manière ludique, en même temps que leur bébé. Mélanger la culture des entendants et celle des sourds/malentendants, c'est jeter des arcs-en-ciel entre les différences. Quelle richesse de pouvoir montrer aux tout-petits déjà qu'il y a une place pour chacun, dans notre

La Baraque) pendant plus de 25 ans. Elle a suivi des formations de clown à l'hôpital (et travaillé comme bénévole avec un autre clown, en pédiatrie, à la clinique d'Ottignies), musique, chant, danse et « bébé et langue des signes ».

« A l'origine, nous sommes tous des bébés signeurs. Avant de maîtriser la parole, le bébé utilise son corps et des mimiques pour exprimer ses sentiments et ses désirs », explique l'animatrice. « Pour un parent, le fait de comprendre les signes de son bébé permet d'être plus à l'aise dans la relation avec lui. Le signe est un véritable outil de communication. »

L'atelier « Signe avec moi » organisé un samedi par mois à la MEFS s'adresse à tout qui veut découvrir le concept de signer avec les bébés : parents, grands-parents, frères et sœurs, parrains et marraines... Cinq séances sont prévues (pour découvrir des signes de base sur différents thèmes de la vie quotidienne : les activités, se nourrir, les sens, les émotions, la nature...), mais certaines familles choisissent de prolonger le plaisir!

Marie-Jeanne Dekinder raconte des histoires, chante... tout en signant, dans un univers plein de surprises (sa valise remplie de chapeaux multicolores a fait mouche, à l'occasion du carnaval !). Enfants et adultes sont invités à reproduire ses gestes : les pouces levés pour dire que tout va bien, les doigts pincés (qui vient de « têter ») pour dire « maman », les bras qui balancent pour dire « bébé »...



Maud Mariage et Valentin.

La MEFS a fêté ses 10 ans

La Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (MEFS) a fêté ses 10 ans, le 12 février au Centre culturel d'Ottignies. Les invités ont assisté aux représentations du spectacle pour enfants « Ultra » et partagé un grand goûter d'anniversaire (sur la photo, Marie-Luce Camerman et Isabelle de Bournonville, les coordinatrices de la MEFS).









Cher client.

Le Rabelais a été complètement rénové sous la supervision du célèbre artiste - décorateur Eric Hanquiniaux, et s'est adjoint les services d'un cuisinier d'exception en la personne de Pascal Görller. Venez découvrir notre nouveau cadre, agréable et convivial. Nous vous garantissons un accueil chaleureux ainsi qu'un service rapide et efficace.



Organisation de banquets : dîners d'affaires, anniversaires ou fête de famille. (selon votre budget bien sûr).

Nouvelle carte de cuisine : de brasserie classique, belge, française et saveurs du monde.

Notre point fort : c'est le « plateau Rabelais », un assortiment d'hors-d'œuvres libanais végétarien ou accompagné d'une viande au choix.



- Suggestions de plats du jour de midi.
- Nouvelles suggestions du soir selon la saison.
- Un grand choix de véritables couscous et tajines.

Consultez notre nouveau site web :

www.lerabelais.be

pour plus d'infos

Place Rabelais, 38 (à deux pas du Théâtre Jean Vilar) - 1348 Louvain-la-Neuve Tél & Fax : 010 45 29 60 • info@lerabelais.be Ouvert de 8 à 2h en semaine, de 9h à 1h le week end

La Balbrière

Au cœur du Brabant wallon, venez découvrir ou redécouvrir un lieu exceptionnel



Dans une ferme du XIII siècle, située dans les champs et à quelques pas du centre d'Ottignies, Nous vous proposons une cuisine généreuse, un accueil sympa et un cadre calme et magnifique.

La Brasserie-Restaurant La Balbrière, vous accueille tous les jours de 11h à 23h. Fermé les samedi midi, dimanche soir et lundi.













Carnet FAMILIAL

Naissances

| Zaruali, Amél Endomo Ngono, Terickah Mohd Khairuddin, Eidlan Kabengera, Nis-Ray De Baeremacker, Kyun Henry, Joshua Hovsepyan, Alexandre Dekock, Nola Reichart, Elisa Lenain, Maxence Goor, Elsa Vanden Borre, Michael El Yamani, Waïl Rolin, Lucas Buelens, Ethan Soares Mendonça, | 01/12 01/12 05/12 07/12 08/12 08/12 08/12 10/12 11/12 15/12 15/12 18/12 |
|---|--|
| Soares Mendonça, Leonardo Schoumaker, Matéi Faucon, Garance Legrain, Hanaé Bigourdan, Antoine Brisse, Arthur Almonte, Lucas Ovaere, Mila El Haroual, Assiya Muraille, Oriana Delnest, Romain Lebigre, Antonin Nsekera, Adonael Gosse, Enaël Kayira, Dina Michel, Henri Uwizeyemungu, Bera Favresse, Gabrielle Titah, Maya | 19/12 19/12 19/12 19/12 21/12 25/12 26/12 28/12 01/01 01/01 03/01 05/01 06/01 07/01 08/01 10/01 |

| Toch, Jeanne Tataru, Emilie Demeyer, Raphaël M'Hamdi, Salma Dai, Elena | 11/01 12/01 12/01 13/01 13/01 |
|--|---|
| Jamar de Bolsée-Simoni | S, |
| Oscar | 14/01 |
| Meinhold, Florian | 15/01 |
| Sandor, Bence | 16/01 |
| Bellouch, Salma | 17/01 |
| Eckeman, Evariste | 17/01 |
| Cornut, Louis | 20/01 |
| Mozzon, Isaak | 20/01 |
| Martin, Paolo | 24/01 |
| Brixko, Sacha | 25/01 |
| Micha, Anaïs | 26/01 |
| Laloy, Louis | 29/01 |
| Mutore Sezerano, Etia | 30/01 |
| Houdret, Mathéo | 31/01 |
| | - |

Décès

| Pilloy, Suzanne, we Bary Mendriks, Lucija, we Brics Augusta Leal, Ana, épse Pernas Cevada | 02/12 03/12 04/12 |
|--|---|
| Everard, Nadine, épse Renders Pinon, Jean Ray, Yann Bruteau, Alec De Cock, Jean | 05/12 05/12 06/12 07/12 07/12 |

| Baillien, Alfred | 09/12 |
|--|---|
| Dincq, Marie, épse Bleeckx | 12/12 |
| Kervyn de Meerendrée, Bruno Ingels, Georges Vander Elst,Alice, | 13/12 14/12 |
| vve Steinbach | 16/12 |
| Bidouil, Lucienne, épse Doyen Roobrouck, Joseph Castremanne, Raymond Renard, Renée | 19/12 22/12 24/12 24/12 |
| Deridder, Geneviève, épse Valentin François, Jacques Charpentier, Jules Jacob, Irma | 24/12 27/12 28/12 28/12 |
| Declercq, Mauricette, we Goossens Naji, Rayan Hubert, Job Nys, Charles Gheys, Camille Doyen, Paul Masy, Roger | 29/12 04/01 08/01 09/01 10/01 11/01 12/01 |
| Delmotte, Anne, we Genicot Meeus, Nadine Terao, Nobuzo | 19/01 19/01 19/01 |
| Bodeux, Andrée, épse Pire | 24/01 |
| Byl, Germaine, épse Wrzésinski Ledent, Edouard | 25/01 27/01 |
| | |

31.129 habitants

Ottignies-LLN comptait 31.129 habitants au 31 décembre 2011, de 127 nationalités différentes.

Répartition

Ottignies: 9.789
(31/12/2010: 9.701)
Céroux-Mousty: 4.965
(31/12/2010: 4.930)

• Limelette : 5.498 (31/12/2010 : 5.504)

 Louvain-la-Neuve: 10.877 (31/12/2010: 10.816)

Mouvements en 2011

- 3.467 entrées (3.536 en 2010) dont 2.125 au registre population et 1.342 au registre des étrangers.
- 3.463 sorties (3.413 en 2010) dont 2.406 au registre population et 1.057 au registre des étrangers.
- 378 naissances (351 en 2010), 219 décès (208 en 2010).

Registres Etat Civil

- Naissances 1.680 actes (1.704 en 2010), y compris les reconnaissances, divers jugements et les nationalités.
- Mariages: 179 actes (212 en 2010), dont 132 mariages (141 en 2010), 47 divorces (71 en 2010)
- Décès : 693 actes (684 en 2010)



CONSEIL COMMUNAL

Le compte rendu de la séance du 28 février

En début de séance, la Néolouvaniste Claire Iwens interpelle les élus au sujet des sans-abri. Le Collège fait part de son souhait - vu le « succès » de l'abri de nuit au moment des grands froids - de voir se créer un centre d'accueil permanent pour toute personne en difficulté temporaire de logement, à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland remet un diplôme de lauréat du travail à l'Ottintois Xavier Druart, gestionnaire des ressources humaines chez Saint-Gobain-Glass-Benelux. Le lauréat repart aussi avec les livres « Hergé côté jardin » et « L'art dans la ville ».



Le bourgmestre présente les modifications apportées aux règlements redevances sur le stationnement: les cartes riverains seront désormais à durée illimitée. Il évoque la convention passée avec le CPAS pour l'occupation, par des co-accueillantes d'enfants, d'une maison propriété de la Ville à la Sapinière (Blocry). Le CPAS prendra en charge l'essentiel de l'aménagement du bâtiment. « Pourquoi ne pas étendre ce projet à d'autres maisons de la Ville ? », suggère le conseiller Patrick Piret-Gérard. La présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe a bien l'intention de le faire, si la première expérience s'avère positive. Car il s'agit de faire garder huit enfants par deux personnes. « On risque de devoir y aller d'un accompagnement complémentaire », craint la présidente.

Il est aussi question de la création d'une maison associative et communautaire dans un local de la société de logements IPB à l'avenue des Muguets (Mousty), et de l'aménagement d'une aire sportivo-récréative au Bauloy. La Ville bénéficiera de 85% de subsides wallons « Sport de rue » pour la création de cette aire semblable à l'« agoraspace » du Buston.

La Ville se porte à nouveau candidate pour l'octroi de subsides européens « Urbact ». Elle a déjà bénéficié de subventions pour le réaménagement de la place des Wallons. Cette fois, le projet consiste en un partage d'expériences, pour voir comment se gère le vivre ensemble de populations différentes (étudiantes et non étudiantes, dans plusieurs villes universitaires). C'est l'ASBL de Gestion Centre Ville (AGCV) qui sera chargée de piloter ce dossier.

Le bourgmestre informe les conseillers des aménagements prévus sur les voiries régionales. Hélas, la réalisation du rond-point de Céroux est reportée de 2 ou 3 mois : on l'espère pour le 1er semestre 2013. Si la date de l'installation des feux à la Porte de Limelette n'est pas encore

connue (les feux sont inscrits dans la proposition budgétaire 2012 du SPW), on sait que la piste cyclable de l'avenue Albert 1er sera bientôt améliorée. Quant au boulevard de Lauzelle, le SPW a fait savoir son accord de principe pour qu'une des deux bandes de circulation soit transformée en parking longitudinal.

« Je me demande de qui on se fout ! », proteste Patrick Piret-Gérard. en apprenant l'aménagement du carrefour de Céroux est (encore) reporté. Jean-Luc Roland explique que suite à l'analyse des plans par l'IBSR, la directrice du SPW a demandé que ceux-ci soient modifiés pour garantir la sécurité des cyclistes. La conseillère Nelly Roobrouck constate que les abords du boulevard de Lauzelle sont couverts de feuilles. Elle se demande comment il sera possible de contourner un véhicule lent ou un accident, s'il n'y a plus qu'une seule bande de circulation. Le bourgmestre répond que la RN250 est amenée à devenir une voirie « locale » (et non plus de transit), destinée à permettre l'accès aux quartiers de Blocry, Lauzelle et l'Hocaille. « Les bandes de circulation sont presque aussi larges que celles des autoroutes : véhicules circulants et cyclistes ne seront pas gênés par l'ouverture des portières. En cas de panne <mark>ou d'accident, il sera possible de</mark> contourner l'obstacle », rassure



On espère la réalisation du rond-point de Céroux pour le 1er semestre 2013.

Jean-Luc Roland, qui précise qu'une des bandes de circulation fait déjà régulièrement office de parking, lors de manifestations sportives. « Ce nouveau parking permettra de désengorger le quartier de l'Hocaille. Les travailleurs de L'esplanade sont aussi demandeurs. On fait d'une pierre au moins 4 ou 5 coups! »

Un village du bien-être

De nombreux habitants assistent à la séance, pour le point relatif au projet de « Village du bien-être » sur le site du château Balzat, en face de l'athénée d'Ottionies. L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau explique que le Conseil doit se prononcer uniquement sur les améliorations de l'avenue des Villas (l'élargissement des trottoirs, la réalisation d'une zone « pose-dépose »...). Il résume les différentes étapes du projet, depuis 2007 (et notamment les améliorations apportées à la première enquête (CU2) en 2010 : réduction du bâti de 6000m², préservation du bois et maintien d'un arbre remarquable, recul des bâtiments, déplacement des accès au parking). Il évoque le vieillissement de la population belge et le besoin criant de logements adaptés pour les seniors. Les listes d'attente des maisons de repos sont de plus en plus longues ; notre province connaît un réel déficit du nombre de lits.

Le nouveau projet de la SA Domaine de Balzat s'étend sur 24.400m² et comprend trois bâtiments. Le premier accueillerait une maison de repos et de soins de 120 lits (dont 30 en « cantous », pour des personnes désorientées), un centre de jour pour 15 personnes et un centre de bien-être et de balnéothérapie ; le second, une résidence service de 50 logements ainsi qu'un restaurant ; le 3e, une résidence intergénérationnelle pour 16 étudiants (comprenant aussi 47 logements) et une résidence classique de 17 appartements.

« C'est un projet mammouth, complètement disproportionné par rapport au quartier. Il déroge au Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) et n'est pas du tout conforme au Schéma de Structure », attaque Bénédicte Kaizin. La conseillère, qui est membre de la CCATM, indique que la révision du Schéma de Structure et l'adaptation du RCU, souhaités par le Collège, sont en cours et que les objectifs à atteindre pour les 15 prochaines années ne sont pas encore fixés. « Vous voulez à la fois dessiner le devenir de notre ville et maintenir la qualité de vie... et parallèlement, vous soutenez des projets qui défient les règlements en vigueur ». Bénédicte Kaisin demande au Collège de reporter tous les projets d'envergure et de prolonger la réflexion globale sur le Schéma de Structure après les élections.

Le bourgmestre remarque que ce serait irresponsable d'interrompre tous les projets le temps de réviser les règlements d'urbanisme. « Ce projet répond à une demande criante, élégamment, avec une complémentarité de services, de l'intergénérationnel... et est idéalement localisé. »

L'échevin de l'Urbanisme précise que le projet est situé dans une zone résidentielle au Plan de Secteur : le promoteur a donc le droit de construire à cet endroit. Sur l'ampleur de son projet : « Il faut bien comprendre que pour qu'il y ait des services, il faut une taille!» Cedric du Monceau explique que le Collège a imposé des contraintes au promoteur : ne pas dépasser les gabarits de l'athénée, créer un centre de jour « Pouvonsnous rêver d'un autre endroit ? Je n'en connais guère qui soient aussi proches de la gare et de la clinique, dans un bâti atypique comme celui-

La conseillère Mireille Andries dénonce la politisation du projet : « Ce qui se passe ici, c'est la mise en avant d'un projet débattu par ailleurs, au sein de la CCATM. Un travail discret, sérieux, à l'abri de la presse et des habitants. » Réaction immédiate du conseiller Julien Tigel Pourtois: « Nous sommes des politiques, c'est normal que nous fassions de la politique en Conseil communal, nous avons été élus pour cela ! » Et du conseiller Jacques Otlet : « Ce qui nous interpelle, c'est le cumul des différentes fonctions pour aboutir à un projet mastodonte qui n'a qu'un seul but : faire du pognon ! Ce n'est pas à moi, gestionnaire hospitalier, que vous allez faire croire qu'une maison de repos de 120 lits n'est pas rentable ! Une résidence service « sociale » ? Mon œil! Pensez-vous vraiment que ce sont les pensionnés lambdas d'Ottignies-Louvain-la-Neuve qui pourront se payer ce genre d'institution ?! Les



Le projet de « Village du bien-être » sur le site du château Balzat, en face de l'athénée d'Ottignies.

préoccupations sociales du groupe GDF Suez, moi, j'ai des doutes!» Jacques Otlet regrette par ailleurs la lenteur de la révision du Schéma de Structure et du RCU.

Le conseiller Hadelin de Beer s'amuse de ce que pour une fois, les Ecolos défendent un promoteur et le MR l'enfoncent ! Il raconte comment il a rencontré les riverains du projet, lesquels sont conscients des enjeux du long terme mais demandent à ce que tout soit fait - et c'est bien normal - pour éviter les nuisances éventuelles. Les riverains ont distribué un tract, dans lequel ils promettaient de tenir les habitants informés de l'écoute, ou non, du Collège. « Je leur ai demandé de ne pas diffuser de nouveau tract, qui pourrait faire croire qu'on les a écoutés sous la menace (d'une sanction électorale). Si on les écoute, c'est parce qu'ils ont le droit d'être écoutés!»

L'échevin Jacques Benthuys est sensible aux remarques de la minorité, concernant le « pognon fait sur le dos des vieux » (dixit Patrick Piret-Gérard). « Je suis pour la défense d'un service public. Mais si une majorité du Conseil ne s'était pas opposée au rachat du site du château Balzat, à l'époque où le MR était dans la majorité, on aurait la maîtrise du territoire de ce côté-là de la ville! »

« Que des personnes âgées aient à prolonger leur séjour à l'hôpital parce qu'il n'y a pas d'autres lieux pour les accueillir est un comble », remarque le conseiller Jean-Marie Paquay. « Nous devons faire en sorte que le public soit partie prenante dans un certain nombre d'opérations privées. C'est le cas ici, puisque la présidente du CPAS et l'échevine du Logement nous assurent être en contact avec le promoteur, pour obtenir des conditions spéciales afin que des logements à prix réduits puissent être supervisés par le CPAS. » Le conseiller ajoute : « Prenons garde que les projets qualifiés de gigantesques lors de leur

présentation ne soient considérés ultérieurement indispensables. Songeons à la clinique Saint-Pierre. »

15 oui, 10 non, 2 abstentions.

PCA de Ferrières et de la Tannerie

La minorité s'oppose aux plans d'expropriation, dans le cadre des PCA de Ferrières et de la Tannerie. L'échevin de l'Urbanisme rappelle que le PCA de Ferrières prévoit une densité d'habitat inférieure à celle prévue dans le Schéma de Structure et que c'est à la demande des riverains - qui craignent que la voirie de contournement ne soit jamais entièrement réalisée que le Collège a marqué son accord sur l'introduction d'un plan d'expropriation pour la partie « voiries ». « Les riverains ne souhaitent pas la mise en œuvre de cette zone. Vous nous demandez de voter une délibé qui va permettre à la Ville d'exproprier des terrains, pour réaliser des voiries. Or sans voiries, il n'y a pas de zone », justifie Jacques Otlet. Cedric du Monceau répond que « Les choses sont enfin claires : vous êtes contre le PCA qui réduit la densité et permet la création d'une voirie de contournement! Les habitants jugeront!»

S'agissant du PCA de la Tannerie, le conseiller ne comprend pas le souhait du Collège d'élargir, un jour, le chemin situé à l'arrière des habitations (et pour ce faire, d'exproprier plusieurs riverains). L'échevin de l'Urbanisme s'étonne : « ce plan de voirie fut réalisé lorsque vous étiez bourgmestre et aujourd'hui, il n'est toujours pas praticable ».

L'échevin des Bâtiments Jacques Benthuys demande aux conseillers de bien vouloir se prononcer en faveur de la rénovation de la toiture du « Centre Nerveux », la maison des jeunes de la rue de Franquenies. Le conseiller Julien Tigel Pourtois évoque un montant important (50.00€) pour ce qui

apparaît comme la conséquence d'un manque d'entretien. Il craint un décalage, au regard des nouvelles infrastructures prévues pour la maison des jeunes de Louvain-la-Neuve. « N'allez-vous pas décider plus tard de déclasser le bâtiment de Mousty ? » L'échevin des Bâtiments répond qu'il n'y a pas d'autre solution que de remplacer la toiture, vétuste. On en profitera pour revoir l'isolation, également pour une partie du toit de la Croix-Rouge voisine. Si les jeunes de Louvain-la-Neuve bénéficieront d'un bâtiment neuf, il faut savoir que celui-ci sera beaucoup plus petit que le Centre Nerveux. « Il y a peu de maisons de jeunes en Wallonie qui disposent d'un tel bâtiment, doté d'une belle salle de spectacle », poursuit l'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob.

Les conseillers approuvent trois dénominations de voiries : chemin de Bigaumont (pour une partie de la rue Chapelle aux Sabots), chemin de la Porteuse d'eau (pour la voie carrossable qui prolonge le chemin Padri Céroux jusqu'à la rue de Pinchart), rue de la Flèche (en référence au nom de la locomotive du 1er train de Belgique, pour une voirie située dans le nouveau quartier Courbevoie, à La Baraque).

En fin de séance, le conseiller Jacques Otlet demande à ce qu'un débat ait lieu, pour réfléchir à l'avenir des personnes expulsées des logements de transit gérés par la Ville. L'échevine du Logement Cécile Lecharlier lui explique comment les logements sont attribués et comment les personnes hébergées en logements de transit, par la ville et le CPAS, sont accompagnées socialement. Le conseiller s'inquiète aussi de la sécurité des piétons à l'avenue des Combattants, en soirée et par temps pluvieux. Le bourgmestre Jean-Luc Roland le rassure : le chantier de l'avenue des Combattants est encore en cours. L'éclairage, le placement du mobilier urbain, les marquages... toutes les finitions seront effectuées dans les prochaines semaines.

Jubilaires à l'honneur

Ils fêtent leurs 65, 60 et 50 ans de mariage en 2012.

Comme elle en a pris l'habitude, la Ville organisera deux cérémonies pour féliciter ses jubilaires. La première aura lieu le samedi 16 juin, pour les couples qui fêtent leur anniversaire de mariage dans la première moitié de l'année (jusqu'au 31 juillet); la seconde, le 20 octobre, réunira les couples qui fêtent leur anniversaire dans la deuxième moitié de l'année (entre le 1er août et le 31 décembre). Voici les couples jubilaires :

65 and

André et Germaine Boucher - Delcorde Robert et Andrée Ghislaine Vandevoorde - Lorge Charles et Célina Vaes - Geysegom Marcel et Denise Dubois - Dekeukelaere Frans et Mariette Van den Wyngaert - Socquet Willy et Yvonne Verloot - Andries Léon et Madeleine Borremans - Bidouil Léon et Paula Pulinckx - Lebelle Jacques et Christiane Wilberz - Meur Marcel et Gisèle Despy - Burny

60 ans

Jacques et Agnès Fortpied - Bertrand Roger et Josée Devalck - Vlummens Marcel et Rita Dumont - Brijs Victor et Gaby Viroux - Lalmand Léon et Micheline Grevelaer - Mirlon Claude et Christiane Vivier - Moretti Raymond René et Alice Gérard - Robert Ferdinand et Solange Deterville - Jassogne André et Liliane Folie - Debroux Robert et Clémentine Nolis - Van Camfort André et Raymonde Croonenborghs - Warnier Gérard et Godeliva Hoet - Mannekens Edmond et Joséphine Calistri - Dom Robert et Marthe Tréfois - De Jonge Edouard et Juliette Brisse - Thys Armand et Maria Jacob - Ficheroulle Richard et Madeleine Mercier - Masson Maurice et Jeanine Colon - Roger Franz et Yvette Laurent - Klapdoor Eli et José Snaps - Doigny Eugène et Nicole Keustermans - Flabat François et Marie Claude - François Jean et Denise Weber - Dominique

50 ans

Georges et Marie-Jeanne Bourguignon - Chaltin Henri et Marie-José Windal - Liekendael Jin Xuan et Jing Ru - Shen Shi Mohamed et Ayada Aghyal - Aaouad Marcel et Germaine Roberfroid - Ingenbleek André et Josiane Mercier - Debacker Alexandre et Liliane Philips - Gossé Jean-Claude et Lucie Bouchez - Jorga Hubert et Nicole Dupont - Deconinck Robert et Monique Huens - Ladriere Joseph et Maria Gilbert - Burlet Marc et Gisela Berhin - Stankiewicz Joseph et Thérèse Stroobant - Virlée José et Yvette Sablon-Mayné - Collet Marc et Johanna Boey - Dikkenberg Christian et Monique Bruynbroeck - Delooz Zivorad et Francine Vukasinovic - Verheyden Henri et Arlette Fondaire - Krafft Mohamed et Tama Bankajoua - Annassar Gommaire et Anny Poupeler - Leblouck Raymond et Christiane Verheggen - Nys

William et Christiane Steenhoudt - Cappart André et Mireille Dedessuslemoutier - Jonart Robert et Marguerite Flahaut - Delain Raoul et Jacqueline Rollin - Electeur Jacky et Christiane De Winter - Dressen Robert et Paulette Patris - Pâquet Michel et Marguerite Pirsoul - Verlaine Louis et Gabrielle Minet - Gilles Jean-Marie et Rose Bodart - Giot Auguste et Renée Wanlin - Libois Charles et Georgette Fargeat - Dumoulin Jan et Marlène De Lange - Schepers Roland et Mady Delire - Flahaut Jozef et Danielle Jacobs - Braconnier Jacques et Jenny Piret - Schneider René et Colette Lacrosse - Xhenseval-Claes Camille et Georgette Adrians - Etienne André et Arlette Monoyer - Bidoul Sofronios et Arlette Trifonidis - Charlier Robert et Thérèse Sucaet - Cambier Yves et Marie Eeckhout - Gailly Edmond et Yvette Leblond - Albert Louis et Josiane Jassogne - Spelkens René et Josette Palate - Everard Michel et Jacqueline Herman - Macharis André Louis et Marie-Louise Kempken - Rölli René et Gisèle Delain - Rens Beniamin et Liliane Lomba - Cléricy Baudoin et Monique Goies - Vanderzielen Joseph et Françoise Verhaeren - De Leener Miguel et Maria Guzman Meneses - Mardones Morales Etienne et Nicole Doutreluingne - Jourquin Guy et Christiane Wilwertz - Heintz René et Claudine Timmermans - Collignon Richard et Paula Bouko - Herbeuval Christian et Claire Lemaire - Burnotte Michel et Monique Lebrun - Finit Georges et Danielle Vaessen - Delande Michel et Rosine Lempereur - Laurent Paul et Colette Voets - André Jorge et Ana Serrano-Mercado Bascopé - Gomez Willy et Madeleine Pierre - Briet Michel et Marguerite Degroote - Devroye Robert et Anne Sartay - Tillieux Claude Monique Lecomte - Liesse

Félicitations à tous!

Vous fêtez vos 70, 65, 60 et 50 ans de mariage en 2012 mais vous n'êtes pas sur la liste ? Faites-le savoir au 010 / 43 60 33.

Rejoignez la Commission communale de TOPONYMIE



Victor Joseph Sténuit (1855-1939) fut le premier échevin de Limelette, de 1908 à 1926.

Bon nombre de bâtiments, sites, lieux-dits, faits marquants, personnages illustres, sentiers ou chemins forment un patrimoine exceptionnel, que la Ville a à cœur de mettre en évidence.

La publication d'articles ou

d'ouvrages de référence, l'édification de monuments ou de stèles... permettent de ne pas oublier notre passé proche ou lointain. Une autre voie consiste à inscrire celui-ci sur une plaque de rue.

Notre Ville est en constant développement. L'an passé, neuf nouvelles voiries ont reçu une dénomination officielle. Cette année, le Conseil communal en a déjà voté cinq... et vu les extensions prévues à Louvain-la-Neuve, d'autres le seront encore très prochainement. Préalablement à l'officialisation d'un nom de voirie, un travail de recherche est réalisé par l'administration communale et

proposé à une Commission communale de toponymie. Cette dernière recherche, examine, suggère, approuve, modifie le cas échéant... des toponymes, pour les besoins de la Ville.

Le Collège communal propose à ses habitants de faire partie de cette Commission. Le choix du Collège s'orientera sur l'apport que les citoyens pourront y amener, en fonction de leurs intérêts et compétences.

Posez votre candidature - en y joignant une courte motivation - au Collège communal de et/à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, avenue des Combattants n°35. ■

Droits de l'homme et des FEMMES

La secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) Nouria Hafsi était reçue à l'hôtel de ville d'Ottignies, le 9 mars.



A l'occasion de la Journée de la Femme, le 8 mars, l'échevin des Droits de l'homme Jacques Benthuys a organisé une rencontre entre la secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) Nouria Hafsi - également membre de la Commission nationale de protection et de pro-

motion des droits de l'homme, vice-présidente de l'Organisation Panafricaine des Femmes, vice-présidente de l'Organisation Africaine des Femmes pour la promotion politique et économique des femmes, membre de la Fédération internationale des

femmes démocrates... - et plusieurs femmes actives en politique, dans notre ville : Jeanne-Marie Oleffe (présidente du CPAS), Cécile Lecharlier (échevine en charge de l'accueil des personnes d'origine étrangère), Annie Galban (échevine de l'Etat civil-Population), Bénédicte Kaisin (présidente de la Commis-

sion Affaires Générales du Conseil communal), Nancy Schroeders (conseillère communale, directrice de TV Com), Anne André-Léonard (député européen honoraire, ancien expert européen pour l'Algérie) et Monique Misenga (conseillère provinciale et communale).

Le petit-déjeuner s'est déroulé le 9 mars, à l'hôtel de ville d'Ottignies. En présence également de la coordinatrice du secteur Education Permanente du Collectif des Femmes de Louvain-la-Neuve Rahma Mecellem. Le Collectif des Femmes a accueilli Nouria Hafsi à l'occasion de son colloque « Les femmes dans la résolution des conflits et la construction de la paix », le 6 mars à l'Aula Magna.

Le nouveau Conseil des Enfants

La séance d'installation du Conseil Communal des Enfants (CCE) 2012 a eu lieu le 25 janvier. Les conseillers 2011 ont remis leurs écharpes aux nouveaux venus.



Le Conseil Communal des Enfants 2012.

Le Conseil communal des adultes est installé tous les 6 ans. Le Conseil des enfants (CCE), lui, est renouvelé chaque année. Son président, l'échevin l'Enseignement Jacques Benthuys, l'a expliqué le 25 janvier, aux enfants, parents et enseignants qui assistaient à la séance d'installation du CCE (déjà la 22e, puisque le Conseil a été créé en 1990), à l'hôtel de ville d'Ottignies. Il a aussi rappelé les objectifs du CCE: associer les jeunes à la vie et à la gestion de la ville... les associer à la réflexion et à la mise en œuvre des projets qui les concernent, favoriser l'éducation civique des jeunes en prenant appui sur la réalité par un éveil à la vie sociale, faire prendre conscience aux jeunes qu'ils vivent dans une démocratie participative.

« Vous allez devoir défendre, ici, les projets que vous avez trouvé intéressants dans vos classes. Tous ne passeront pas, certains mettront plusieurs années avant d'aboutir... comme c'est le cas pour le Conseil communal des adultes. » Et l'échevin d'expliquer la différence entre l'intérêt privé et l'intérêt général : « Vouloir installer une balançoire dans son jardin ou même au sein de son école, c'est un intérêt privé. Par contre, choisir de l'installer dans un espace public, cela concerne beaucoup plus de monde... »

Le président a remercié les conseillers sortants pour leur très bon travail. Ils ont reçu le livre «Un si terrible secret » d'Evelyn Brisou-Pellen.

Bilan 2011

Le secrétaire du CCE, Marcel Buelens, a proposé un bilan des travaux du Conseil 2011, lequel s'est réuni trois fois : les projets de récolte de jouets pour les enfants « défavorisés », de réalisation d'œuvres d'art à partir de déchets propres pour inciter les citoyens au recyclage ; le souhait de voir s'organiser des cours de langues parascolaires. Les deux premiers projets ont été reportés (mais une récolte de jouets a bien eu lieu, dans le cadre d'une opération « boîtes surprises », à la fin de l'année). Le président évoquera la proposition de cours de langues à la Commission qui conçoit

et approuve les programmes d'activités durant les temps libres des enfants sur l'entité.

Le CCE a aussi voté, à l'unanimité, pour l'organisation d'un bal qui réunira toutes les sixièmes primaires d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 27 juin, de 18h3O à 22h, en la salle communale de Céroux. Les enfants fêteront ainsi une page importante de leur scolarité et pourront faire connaissance avant de se retrouver en secondaire. Quelque 250€ seront prélevés sur les fonds du CCE, pour couvrir les frais de boissons non alcoolisées.

A la fin de la séance, le président a invité les nouveaux conseillers à faire part de leurs projets éventuels. Le Néolouvaniste Roman Hardy, dans la classe de Marie Alonzo à l'école de Lauzelle, a évoqué son idée de mettre en place un système de vélos à louer, comme cela se fait déjà dans certaines villes.

« C'est une excellente idée ! », s'est exclamé l'échevin de l'Enseignement, avant de se souvenir qu'en tant que président, il n'a pas à juger si un projet est bon ou mauvais.

Les conseillers 2012

Voici la liste des nouveaux conseillers :

Geny El de Tchuessa et Chamsedine Hachimou (Ec. com. de Blocry), Roman Hardy (Ec. com. de Lauzelle), Yazid Matine (Ec. com. de Limauges), Justin Fontugne (Ec. com. de Limelette), Loup Bellem et Igor Zeni (Ec. des Bruyères), Pauline Metzmacker et Adem Yildirim (Ec. com. des Coquerées), Eliott Dosimont (Ec. com. de La Croix).

Une 2^e centenaire AU COLVERT

Florentina Van Krieken a eu 100 ans en décembre. Trois représentants du Collège communal l'ont félicitée, le 2 février à Moustv.



Les échevins n'en finissent pas de fêter des centenaires! La preuve qu'il fait bon vivre dans notre ville. Le 2 février, ils ont rendu visite à Florentina Van Krieken, à la résidence du Colvert (Mousty). Au mois d'août, ils y avaient félicité Simone Pendville.

Florentina est née à Malines, le 28 décembre 1911. Elle y a vécu au grand béguinage, jusqu'en 1940.

Elle a ensuite habité à Bruxelles, puis à Wavre et à Basse-Wavre, chez son fils et sa belle-fille, Jean et Suzanne Vandeputte. Arrivée à la résidence du Colvert au début 2003, elle y coule des jours heureux, ne manquant jamais la messe et la fête d'anniversaire des résidents (une fois par mois).

« Nous lui avons organisé une fête particulière, avant les vacances de Noël. Un chanteur a animé l'après-midi, avec son synthé, et nous avons partagé un gâteau », expliquent la directrice Enza Varsalona, l'infirmière chef Sarah Herbinia et l'ergothérapeute Cécile Aubry.

Le 2 février, c'est l'apéritif que la centenaire a partagé avec les échevins venus la féliciter. Annie Galban, Jacques Benthuys et Benoît Jacob lui ont offert une corbeille de fruits et de friandises, ainsi qu'un bouquet de fleurs. Ils lui ont aussi remis la photo dédicacée du couple royal.

Jean Vandeputte a raconté

comment sa maman s'était mariée trois fois. Il a évoqué son travail en tapisserie d'art, pour les ateliers Chaudoir de Schaerbeek, puis son travail - pendant 22 ans - en tant qu'assistante sociale à l'usine de peinture Levis de Vilvoorde. Elle y était très appréciée, pour avoir aussi suivi des cours de secourisme qui lui ont permis de soigner les petits bobos des membres du personnel.

Florentina est entourée d'une famille aimante. Son fils lui rend visite deux fois par semaine, elle a aussi deux petits-fils, trois arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite-fille.

« Elle a toujours aimé danser. Elle n'a jamais conduit mais a néanmoins beaucoup voyagé : dans le Sud de la France, au Maroc, en Algérie... Une fois pensionnée, elle a pris l'habitude de passer trois mois à la côte belge, à Coxyde et à La Panne », se souvient Jean. « Elle a conservé son caractère dominant : si ce n'est pas à son goût, ça va mal ! » ■

PARTAGEONS les voitures

La société de carsharing (voitures partagées) Cambio est présente dans de nombreuses villes, partout en Belgique. Cambio Wallonie a ses bureaux au n°6 de l'av. du Douaire, à Ottignies, et dispose de 6 stations, dans notre ville : deux à Ottignies (gare et rue du Monument), quatre à Louvain-la-Neuve (gare, Biéreau, Bruyères et Blocry).

Les voitures partagées (différents

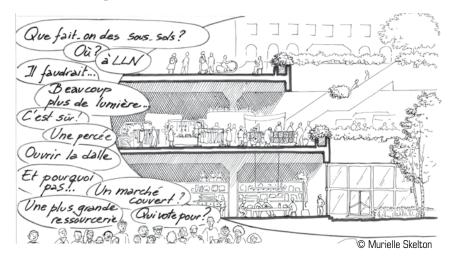
modèles, accessibles 24h/24 et 7j/7) sont mises à disposition des abonnés, qui peuvent les réserver et les ouvrir où et quand ils le souhaitent, à l'aide d'une carte et d'un code PIN. Vu la grande complémentarité avec les transports en commun, le système des voitures partagées est une solution aux problèmes de parking/écologiques... sans parler de l'influence positive sur le budget

familial alloué à la mobilité.

Des séances d'information sont organisées tous les mercredis à 15h, à Ottignies, et régulièrement en soirée. ■



UN JOUR À OLLN EN 2050 2^e épisode



Vous avez lu le début de l'histoire « Il était une fois Ottignies-LLN en ... 2050 » dans le Bulletin de février. Voici le 2º épisode. Il s'agit d'un futur souhaité d'ici 2050. Un futur imaginé par des citoyens et des acteurs communaux qui réfléchissent au développement de la ville. Il tient compte d'informations fournies par des experts : une énergie beaucoup moins abondante, un accroissement de la population à au moins 45.000 personnes (nous sommes près de 31.000 aujourd'hui) et une haute présence technologique.

Le futur peut se construire ou se subir. Ottignies-LLN 2050, c'est agir!

Production alimentaire locale, marchés couverts, monnaie locale

L'été, les tâches relatives à la production alimentaire nous occupent largement. C'est également le moment privilégié de rencontrer une série de « jeunes », aux bagages professionnels et culturels diversifiés, qui proposent leurs services contre rémunération ou paiement en produits maraîchers. Plutôt que de cultiver seuls nos lopins de terre, c'est bien plus agréable et efficient de fonctionner à plusieurs, un peu dans un mode coopératif, au sens des anciennes coopératives agricoles. D'ailleurs, ce sont maintenant de nombreuses entreprises agricoles autogérées et employant de la main d'oeuvre locale qui occupent chaque espace disponible entre les écoquartiers. Elles sont surtout présentes

à Céroux, zone dédiée principalement à l'agriculture paysanne, au même titre que la moitié des 250 hectares du plateau de Louvain-la-Neuve. La Ville, pilote pour une série de projets (tradition historique), a affecté l'autre moitié de cette surface en zone de maillage écologique « Natura 2050 ». Elle se voit complétée par l'initiative de nombreux particuliers d'affecter une partie de leur propriété (en général, celle qui n'est pas consacrée au potager) en zone naturelle. Les productions agricoles locales alimentent notamment les marchés, dont le marché couvert de l'Esplanade et celui du Douaire (où l'OLLN est la monnaie de référence). Sylvain et sa voisine Ida y passent régulièrement, car ils ne trouvent pas toujours tout ce qui leur faut dans la zone multiservices.

Focus sur une zone multiservices et l'activité qui s'y déroule

La zone multiservices du quartier de Sylvain et Ida héberge une épicerie coopérative coordonnée par Elise, mère de famille. Ses enfants passent la journée dans la garderie-école située à côté. Elise s'est associé avec une entreprise d'économie sociale qui assure un service de livraison de marchandises. En fin de journée, après avoir récupéré ses enfants, elle s'arrête souvent au « café-librairie » pour y retrouver des riverains, y échanger des informations, gérer la vie de l'éco-quartier, discuter de l'affectation de zones d'espaces publics, pendant que ses enfants se plongent dans des livres ou jouent avec l'un ou l'autre de leurs amis. Aujourd'hui, on prépare la prochaine réunion de la régie foncière publique: on y votera la réaffectation d'un des anciens parkings souterrains de LLN.

Production et fourniture énergétiques

La régie se réunit aussi pour étudier son implication dans le financement nouvelle entreprise ďune souhaite s'installer dans le parc solaire. Certes son projet répond aux critères de la charte d'accès au site, mais comment déterminer la part d'investissement citoyen de la part publique ? Il manque encore l'une ou l'autre zone de stockage d'énergie pour couvrir la totalité des besoins d'approvisionnement pour le territoire. Ne vaudrait-il pas mieux d'abord investir pour s'assurer que l'ensemble de l'énergie produite par le parc éolien, les parcs solaires (thermiques et photovoltaïques) et la centrale de biométhanisation (alimentée notamment par les litières des toilettes sèches des éco-quartiers) soit parfaitement « maîtrisée » (production, transport, distribution)? Il semble également qu'un plan de financement énergétique pour les moins favorisés serait le bienvenu. Heureusement, deux représentants d'ENERNOC, centre de dispatch et de gestion des flux énergétiques sur le territoire de la commune, seront présents pour aider à faire un état des lieux.

Vous découvrirez la suite (et fin) de l'histoire dans le dernier épisode, à paraître dans le Bulletin de juin.

Que pouvez-vous faire avec ce texte? Y réagir d'abord : est-ce que vous voyez le futur ainsi ? Faites-le nous savoir. Vous mobiliser ensuite : si vous estimez que ce futur doit se réaliser, alors, selon vous, que fautil faire dès aujourd'hui? Qui doit le faire ? Qu'êtes-vous prêt à faire, vous?■



Quelques règles À RESPECTER

Pour ceux qui les auraient oubliées, merci de bien vouloir respecter ces quelques règles, reprises dans le règlement général de police.

Le dimanche, les tondeuses dorment!

Avec les beaux jours, revient le joyeux ronron (exaspérant, pour certains) des tondeuses à gazon. Les services de police rappellent qu'il est interdit de faire usage de tondeuses à gazon, de motobêches, tronçonneuses et autres engins à moteur électrique ou à explosion destinés notamment à des fins de jardinage dans les endroits habités entre 20 et 9 h, ainsi que les dimanches et jours fériés.

« On peut tondre un peu moins souvent, laisser un espace sauvage dans le jardin... pour favoriser la biodiversité » suggère l'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier.

Feux et barbecues

Des habitants nous demandent régulièrement si les feux de jardin sont autorisés. Oui, ils le sont, également le dimanche et les jours fériés, mais seulement pour les déchets verts secs et à plus de 100 m des habitations (et pas par grand vent, cela va de soi). L'importance du feu doit être maintenue à un niveau tel qu'il puisse être maîtrisé par ceux qui l'ont allumé.

Evidemment, cette restriction ne concerne pas les barbecues... encouragés pour assurer une bonne ambiance dans les quartiers (du moment que les fumées et odeurs ne soient pas incommodantes pour les voisins... et qu'ils fassent l'objet d'une surveillance constante par une personne majeure).

Entretien

Retenez aussi que tout terrain bâti ou non (y compris les accotements et les fossés), doit être entretenu au moins une fois par an, avant le 15 juillet, excepté les zones reprises en fauchage tardif.

Concernant les arbres et haies situés entre deux propriétés privées, c'est le code rural qui régit la matière et le juge de paix qui est compétent. Le règlement communal précise que les haies et buissons croissant le long de la voie publique doivent être élagués de manière à ce que les branches n'empiètent pas sur le domaine public (sauf si celles-ci sont suffisamment hautes). Les arbres et haies ne peuvent masquer ni l'éclairage public, ni la signalisation routière. Ces obligations incombent à ceux qui ont la jouissance des biens sur lesquels se trouve la verdure à élaguer : propriétaires, locataires... Plus d'infos sur www.olln. be/fr/securite-prevention/incivilites/ securite-voie-publique.html

Tapage

Bien sûr, le tapage nocturne est interdit, mais aussi le tapage diurne causé sans nécessité légitime. Ainsi, les propriétaires d'animaux dont les aboiements, hurlements ou cris perturbent la tranquillité publique doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble : collier anti-aboiements, muselière, dressage...

Chiens

Les détenteurs d'animaux sont tenus

d'empêcher ces derniers d'effectuer leurs besoins sur la voie et les espaces publics ailleurs que dans les filets d'eau ou aux endroits spécialement prévus à cet effet. Quand ils promènent leur chien, ils doivent donc posséder sur eux le matériel nécessaire en vue de ramasser les déiections. Plusieurs distributeurs de sachets sont à votre disposition, dans les différentes entités de notre ville. Si vous constatez que ceux-ci ne sont plus approvisionnés, faites-le savoir au service Travaux-Environnement. Si vous souhaitez nous aider dans l'approvisionnement du distributeur de votre quartier, nous pouvons mettre un carton de sacs à votre disposition.



010 / 43 62 52.

Par ailleurs, sur la voie publique, les chiens doivent toujours être tenus en laisse. ■

Partez tranquilles

En vacances pour quelques jours ou quelques semaines ?

Pour que votre habitation soit surveillée (gratuitement), vous pouvez communiquer la période pendant laquelle vous vous absentez à la police.

Pour ce faire, remplissez le formulaire à l'accueil du commissariat (54, rue du Monument, à Ottignies) ou sur le site www.police-on-web.be



Permanence de police : 010 / 42 08 60.

Manifestations patriotiques

Les habitants sont invités aux manifestations patriotiques du dimanche 6 mai : commémoration de la Libération des camps, mise à l'honneur des Justes et des Résistants (Sidonie et Hector Vandenborren, Emilie et Oscar Libouton), cérémonie au Mémorial de l'Armée secrète.

• **9h30** : messe en l'église Saint-Remy

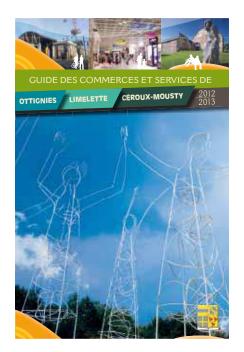
• 10h30 : dépôt de fleurs aux monuments d'Ottignies

• 11h00 : mise à l'honneur des Justes et des Résistants au cimetière de Blocry 12h00 : cérémonie au Mémorial de l'Armée secrète; dépôt de fleurs aux monuments de Limelette

• 12h30 : réception à l'administration communale

010 / 43 61 74 ou 010 / 43 61 71.

Guide des SERVICES ET COMMERCES

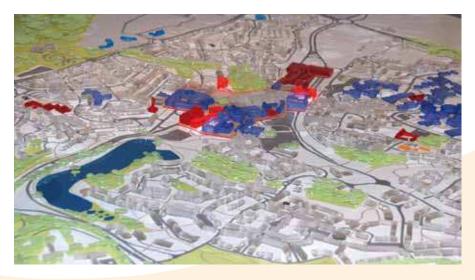


Un Guide reprenant l'entièreté des commerces et services d'Ottignies, Céroux-Mousty et Limelette - initiative de la Ville - sera diffusé au mois de juin. Outil de référence pour les habitants, il constitue une excellente opportunité pour les commerçants de se faire connaître en y figurant en bonne place.

Pour réaliser ce guide et en assurer la promotion, la Ville a fait appel à la société Redline Communication, qui édite aussi le Bulletin communal. Merci de lui réserver un bon accueil lors de ses démarches pour l'établissement d'une base de données à jour et démarches commerciales, afin d'assurer la réussite du guide. ■

NOUVELLE MAQUETTE de Louvain-la-Neuve

A découvrir à l'Office du Tourisme Inforville.



L'UCL a commandé une nouvelle maquette de Louvain-la-Neuve à la société « With In ». L'outil (12m², 500kg!) sera notamment utilisé pour les visites touristiques de la ville, afin de permettre aux curieux de mieux appréhender la spécificité du site: les routes et transports en sous-sol, le piétonnier en surface.

« La première maquette de Louvainla-Neuve datait de 1971. Elle fut actualisée jusqu'en 2007, mais il était temps de la moderniser et de la rendre plus précise », indique Philippe Piette, coordinateur du projet de maquette pour l'UCL.

La maquette (à l'échelle : 1/1000°) renseigne le visiteur sur la topographie vallonnée du plateau de Lauzelle, les terrains dédiés aux espaces verts, les zones académiques, commerciales

Un drapeau pour le Tibet

L'occupation du Tibet est contraire aux valeurs démocratiques défendues par notre ville.

Depuis plusieurs années, Ottignies-Louvain-la-Neuve participe à la campagne « drapeaux » organisée par l'ASBL Les Amis du Tibet, en hissant le drapeau tibétain sur le fronton de l'hôtel de ville, à l'approche du 10 mars. Le 10 mars symbolise, pour les Tibétains, ce jour de 1959 au cours duquel la répression chinoise culmina à Lhassa au prix de 80.000 morts, forçant le Dalaï Lama à prendre la route de l'exil, d'où il mène depuis lors une lutte non violente pour la liberté de son peuple en s'appuyant sur des institutions élues démocratiquement.



ou réservées aux activités de recherche. Elle permet d'illustrer le lien entre l'histoire ancienne et récente de l'UCL. En observant l'organisation urbanistique des rues, places et bâtiments, on constate que la ville nouvelle s'est inspirée des villes du Moyen-âge, avec des rues étroites, des édifices à taille modérée pour ne pas écraser le passant...

« La maquette a également pour objectif d'épauler les futurs investisseurs ou constructeurs dans leurs projets de développement régional. »

Diverses couleurs ainsi qu'un éclairage LED permettent de différencier les bâtiments principaux et les fonctions urbaines : bleu pour les zones académiques, blanc pour les habitations, rouge lumineux pour les bâtiments repères (Halles, Cyclotron, Bibliothèque des sciences, Musée Hergé...) et turquoise pour le parc scientifique. ■

Nouvelles de la ville

es as DE LA DÉCO

Quelque 26 habitants et 18 commerçants ont participé à notre concours des plus belles décorations de Noël.

La remise des prix du concours des plus belles décorations de Noël a eu lieu le 8 février, en présence de l'échevin des Fêtes Benoît Jacob et de l'échevin du Commerce Cedric du Monceau. Le jury a tenu compte de la créativité et de l'originalité des décorations, du respect de l'environnement, de l'esthétique et de la visibilité depuis la rue.

Dans la catégorie « commerces », le premier prix est revenu à la brasserie « La Galoute » de Louvain-la-Neuve. Félicitations aussi à « A Fleur de Peau » (Céroux-Mousty), L'Epi fin (Céroux-Mousty), la boulangerie Demaret (Ottignies) et Le Lys d'Or (Céroux-Mousty).



Dans la catégorie « habitants », c'est Patrick Deserranno, de la rue du Chevalet, qui a obtenu le premier prix. Félicitations aussi à Jean-Pierre Marneffe (Céroux-Mousty), Eric Namur (Limelette), Alain Vanderlin (Céroux-Mousty) et Max Braes (Ottignies). ■

Empruntez la bande des bus pour tourner à droite

Il arrive qu'on nous pose la question : peut-on emprunter la bande des bus pour se rendre sur la place de l'église de Mousty ou au centre commercial du Douaire, en venant de Court-Saint-Etienne?

La réponse est « oui »!

Sur une chaussée pourvue du signal F17, la bande de circulation délimitée par de larges traits discontinus et dans laquelle le mot «BUS» est inscrit, est réservée aux véhicules des services publics réguliers de transport en commun et aux véhicules affectés au ramassage scolaire. Mais le code de la route prévoit que les autres véhicules peuvent y circuler pour changer de direction.

Bonne route!



Eclairage public

Ores nous a transmis le programme d'entretien des éclairages publics pour l'année 2012. Il a pour objectif de gérer les interventions d'Ores par l'envoi d'un formulaire reprenant toutes les pannes constatées notamment par les riverains. Ce formulaire est transmis à Ores par le service Travaux approximativement toutes les trois semaines (dates imposées par Ores) et les interventions sont réalisées dans les huit jours qui suivent l'envoi du formulaire.

Dès lors, toutes les demandes de dépannage doivent parvenir au secrétariat du service Travaux (par email (travaux@olln.be) ou téléphone (010 / 43 62 00)) au plus tard pour les 16 avril, 9 mai, 5 et 27 juin, 19 juillet, 10 août, 4 et 26 septembre, 18 octobre, 13 novembre, 4 et 28 décembre. Les séries (ex: rue entière sans éclairage public) sont transmises directement par mail à Ores, sans attendre l'envoi d'un formulaire.

Les demandes d'intervention arrivées au service Travaux après l'une des dates reprises ci-dessus sont d'office reportées au formulaire suivant.















CARROSSERIE AGRÉÉE

Spécialiste Citroën depuis plus de 25 ans

CITROEN 1, avenue Pierre Holoffe (sur la route de Rixensart à Court-Saint-Etienne) Limelette • Tél.: 010 41 32 82 •www.garagedeguelde.be









Relations Nord-Sud: SOLIDARITÉ CITOYENNE

Si vous avez été à la transhumance des moutons en septembre, vous avez sûrement admiré notre fier mouton! Guidé adroitement par quelques membres de notre Conseil consultatif, il a joyeusement gambadé parmi ses compères, de Louvain-la-Neuve vers Ottignies. Avec son magnifique arbre à palabres et ses personnages hauts en couleurs, il était bien l'emblème de notre projet «Relations Nord-Sud: Solidarité citoyenne».



En 2011, en plus de nos actions et rencontres régulières, les membres de notre Conseil Consultatif ont eu le plaisir de confectionner ensemble ce mouton qui reflète non seulement nos convictions, mais aussi nos actions pour le Sud. Nous avons aussi élaboré une charte, qui précise :

Etre solidaires, c'est avant tout :

- Défendre les droits fondamentaux : l'accès à l'eau, à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, aux libertés d'expression pour chaque être humain.
- Agir en partenariat : cela implique une co-élaboration des projets et des stratégies à mettre en œuvre, un partage des responsabilités. Cela suppose une relation transparente et réciproque qui s'inscrit dans la durée.
- Eduquer au développement et à la solidarité internationale.

Nous avons la conviction que cette découvrir charte (à dans son intégralité sur le site www.olln.be) sera une véritable d'inspiration source pour pouvoirs communaux, l'administration communale ainsi que pour les habitants de notre ville, afin de permettre d'intégrer ces notions dans toutes les actions

ayant trait aux relations de solidarité internationale.

Si vous êtes intéressés par notre projet, contactez-nous!

Martine Beckers, présidente ; Rita Tobon et Abdellah Charif, viceprésidents. ■



010 / 41 35 24 ou 0499 / 99 77 79.

Subsides en faveur d'actions vers le Sud

Plusieurs citoyen(ne)s de notre ville sont engagés dans des actions en faveur des populations du Sud.

Chaque année, la Ville prévoit un budget pour subsidier certaines des initiatives choisies parmi celles que vous aurez proposé au Conseil consultatif Nord-Sud, à cet effet.

Complétez le dossier disponible à la Ville et renvoyez-le avant le 15 mai 2012.



010/43 61 94 ou ccns@olln.be

Vieillir, la belle affaire...!

Dans la continuité du cycle de conférences « **Vivement la retraite** » de 2010 et 2011, l'échevine des Aînés Cécile Lecharlier et la présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe organisent une réflexion autour de « Vieillir, la belle affaire...! ».

Une conférence sera organisée le

lundi 7 mai à la Ferme du Douaire (à 15 et 20h), sur « Vieillir, la belle affaire ...! Oui mais, comment? Par un maintien de la forme physique et une alimentation équilibrée ».

L'ASBL Gymsana proposera une démonstration de gymnastique douce adaptée aux seniors.

PAF : 2€.



010 / 43 61 71.

Gymnastique pour seniors

La Ville et le CPAS, en collaboration avec l'ASBL Gymsana, vous proposent de suivre des cours d'activité physique adaptée, les mercredis, de 15h3O à 16h3O, à la Résidence du Moulin (rue du Moulin, 23, à Ottignies). PAF: 2€/ séance.



010 / 43 65 43, 010 / 43 65 11, 0475 / 39 42 87 ou perotm.cpas@olln.be

Social

Une structure PERMANENTE

Entre 8 et 11 personnes ont occupé l'abri de nuit ouvert à l'initiative de la Ville, du 3 au 23 février. La population et la Croix-Rouge sont venues en aide aux sans-abri, en offrant nourriture et couvertures. La présidente du CPAS et l'échevine du Logement étudient la possibilité d'ouvrir un centre d'accueil toute l'année, pour non seulement loger, mais surtout encadrer ceux qui risquent sans cela de se retrouver dans la rue.

Le 3 février, suite aux grands froids, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - constatant l'impossibilité pratique des locaux de l'armée à Beauvechain - a ouvert un abri de nuit chauffé comprenant 14 lits, dans un local lui appartenant au boulevard Martin (Ottignies).

Entre 8 et 11 personnes (hommes et femmes, venus pour la plupart de notre ville et de Wavre, certains souffrant de problèmes de santé mentale) l'ont occupé chaque nuit, jusqu'au 22 février inclus. Ils se sont engagés, par la signature d'une convention, à respecter les jours d'ouverture et les lieux mis à leur disposition. Un subside provincial a permis d'assurer l'indispensable accompagnement de cette initiative et l'équipement du lieu.

« L'accompagnement a été confié à deux sans-abri connus des services du CPAS et de l'association Utuc (Un toit un cœur). Ils ont pris leur rôle très au sérieux, tenant la liste des présences, faisant signer les conventions et veillant au bienêtre de tous. L'un d'entre eux est même intervenu pour déboucher le WC qui avait gelé », constate la présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe. « Leur confier des responsabilités et leur proposer une activité rémunérée dans ce milieu qu'ils connaissent est une manière d'aider à leur réinsertion. »

Les occupants de l'abri de nuit ont rendu les clés à l'administration, le 23 février. Les services du CPAS vont continuer à les accompagner dans leurs démarches de recherche d'un logement. Ils ont aussi été invités à remettre leurs papiers en ordre, ce qui a permis à l'un d'entre eux de retrouver son droit au chômage, à un autre de bénéficier du revenu d'intégration,

à un 3° de pouvoir se rendre chez le dentiste...

Pour ne pas que l'élan de solidarité retombe

La Croix-Rouge et la population aussi sont venues en aide aux sans-abri. Une dame leur a apporté une grande casserole de soupe, le marchand de pizzas du Douaire leur a offert ses invendus, plusieurs écoles ont collecté des vêtements, des couvertures et de la nourriture, un comité de quartier de Louvain-la-Neuve a financé les tickets de bus pour leur permettre de rejoindre Ottignies. Sans parler des habitants qui ont accueilli des SDF chez eux, pendant quelques iours. Car tous les sans-abri n'ont pas voulu rejoindre les locaux mis à leur disposition.

« On ne veut pas que cet élan de solidarité retombe », s'exclame Jeanne-Marie Oleffe. « Avec l'échevine du Logement Cécile Lecharlier, nous rêvons d'une structure permanente, un centre d'accueil qui serait ouvert toute l'année, de jour comme de nuit, et proposerait un encadrement pour remettre en selle ceux qui risquent de se retrouver dans la rue. »

Notre ville dispose d'une douzaine de logements d'urgence, qui sont tous occupés. L'association UTUC ne propose un accueil que de jour. « Quand une famille est expulsée, quand une femme battue quitte le domicile familial en pleine nuit, quand un incendie ravage une maison... comment faire pour éviter à nos habitants de se retrouver sans abri ? »

Et la présidente du CPAS d'espérer que le projet de centre d'accueil soit subsidié par les instances provinciales, régionales et fédérales. La population serait également sollicitée pour un soutien financier, ou pour du bénévolat.

« Il faut aussi que les autres communes réfléchissent à cette question, car dans notre province très étendue, la mobilité est un problème supplémentaire pour les sans-abri. Ceux de Jodoigne ou de Tubize ne vont pas venir jusque chez nous », ajoute l'échevine du Logement.

Sans doute faudra-t-il plus que quelques semaines pour retrouver un logement aux personnes qui en sont dépourvues depuis plusieurs mois, mais notre ville s'y attelle. Parce que nous avons à faire en sorte que toute personne dispose de conditions de vie conformes à la dignité humaine... ■

Soutenez le projet

Conscients des conditions infra-humaines dans lesquelles certaines personnes vivent chez nous, la Ville et le CPAS, en partenariat avec les associations caritatives et les personnes qui le souhaitent, font le projet d'ouvrir un Centre d'accueil permanent pour toute personne en difficulté temporaire de Pour soutenir logement. ce projet, contactez-nous : cécile.lecharlier@olln.be (échevine du Logement) ou jeanne-marie.oleffe@olln.be (présidente du CPAS) et par téléphone au 010 / 43 61 71 (Ville) et 010 / 43 65 11 (CPAS).

La Maison de la Citoyenneté

A 15 ANS

Les habitants sont invités au 15° anniversaire de la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies (15, rue des Deux Ponts), le dimanche 6 mai, de 10 à 16h. Au programme : portes ouvertes, animations pour les enfants sur le thème de la sécurité routière, balades guidées pédestres ou à vélo, dégustations...

La Maison de la Citoyenneté entend susciter et développer la démocratie participative en favorisant notamment le dialogue entre les autorités locales et l'ensemble de la population, de manière à développer le sentiment d'appartenance des citoyens à la Ville ainsi que leur intérêt pour la chose publique, le tout dans un esprit pluraliste.

Une vingtaine d'associations s'y réunissent régulièrement : Alzheimer Café, Amnesty International, les AA, l'Association pour le Volontariat, le Cercle Condorcet, les Emotifs Anonymes «la Barque», Espace Santé, les Groupes de la Mémoire...

« Les associations manquent de locaux. Nous venons d'ouvrir une sorte de « Maison des associations » au n°10 de l'avenue des Muguets, à Mousty. Plusieurs groupes s'y réuniront désormais : Lire et Ecrire, Génération Espoir, la Mire BW, Tudienzele... », annonce l'échevin de la Citoyenneté Benoît Jacob. « L'ouverture d'une Maison des associations à Louvain-la-Neuve est aussi à l'étude. »





affairessociales@olln.be ou 010 / 43 61 70.

Rallye des Copains

L'ASBL « Coup de Pouce à l'Avenir » - dont le siège social est situé à Ottignies et qui regroupe des parents et des jeunes handicapés mentaux dont beaucoup sont originaires d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - organise sont 5° rallye des Copains, le dimanche 6 mai.

Ce rallye touristique automobile a pour ambition de créer des tandems inhabituels, pour amener deux mondes différents à se côtoyer dans la bonne humeur. Le monde extraordinaire des jeunes porteurs d'un handicap mental léger à modéré vous promet une journée conviviale, légère et sympathique. Le rallye se terminera par un barbecue et une après-midi festive. Toutes les voitures sont les bienvenues!



www.cpouce.be ou 0475 / 563 623.

Subsides affaires sociales

Vous êtes membre d'une association qui développe une action sociale à Ottignies-Louvain-la-Neuve ? La Ville vous propose de soutenir financièrement votre travail, pour peu que vous introduisiez une demande de subsides. Des critères d'attribution qualitatifs et quantitatifs définis par le Conseil communal en déterminent l'importance.

Demandez le formulaire au 010 / 43 61 73 ou verraghennep@olln.be. Ce formulaire complété doit parvenir au service Affaires sociales (Espace Cœur de Ville, 2, à Ottignies) avant le 31 mai.



Louvain-la-Neuve soutient le Télévie

L'Association des Habitants de Louvain-La-Neuve (AH) organise un concert au profit du Télévie, le dimanche 15 avril, à 17h, à la Ferme du Biéreau (parking place polyvalente). L'Harmonie de la Société royale des Fanfares de Nethen-Wez proposera un programme varié : du jazz au classique, en passant par le swing : de quoi ravir un large public!

PAF : 10€, à verser sur le compte de l'AH : 068-2079591-35 avec mention « Télévie LLN ». L'entièreté des recettes ira au Télévie.



010 / 45 04 69, 010 / 45 17 87 ou 0478 / 689 000.

Social

Ristournes communales EAU – ÉLECTRICITÉ 2012

1. RISTOURNES FAMILLES NOMBREUSES

Ristournes sur l'eau uniquement

Les chefs de famille nombreuse, dont le ménage comprend à la date de la demande, au moins trois enfants à charge, demeurant et domiciliés avec eux, ont droit, pour la facture d'eau afférant à l'immeuble où ils sont domiciliés à cette même date – il s'agit de l'eau affectée aux besoins du ménage - à la gratuité de :

12 m³ avec 3 enfants, 16 m³ avec 4 enfants, 20 m³ avec 5 enfants, 24 m³ avec 6 enfants, 28 m³ avec 7 enfants et plus.

Ces m³ d'eau gratuite seront déduits par l'IECBW lors de l'établissement de la facture, en fin d'année. Dans le cas d'un compteur de passage, la Ville procèdera directement au remboursement.

Les ressources (revenu imposable globalement), prises en considération pour l'octroi de cet avantage, sont

pour 3 enfants à charge :

46.597,39 euros

pour 4 enfants à charge :

51.148,80 euros

pour 5 enfants à charge :

55.700,21 euros

pour 6 enfants à charge :

60.251,61 euros

pour 7 enfants à charge
et plus : 64.803,03 euros

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas

- 1) le dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2011, revenus 2010,
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 3) Le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage ;
- 4) une copie de la dernière facture d'eau de l'IECBW libellée au nom du demandeur ou du décompte des charges du syndic dans le cas d'un compteur de passage

2. RISTOURNES REVENUS MODESTES

Ristournes sur l'eau et l'électricité

Pour l'année 2012, il sera accordé à toute famille à revenus modestes, domiciliée dans la Ville à la date de la demande, une ristourne de 31,00 euros sur la consommation d'électricité.

Est considérée comme famille à revenus modestes celle dont le total des revenus annuels de tous les membres repris dans la composition de ménage n'excède pas la somme de 15.986,16 euros augmentée de 2.959,47 euros par personne à charge ou cohabitante.

Ladite famille ne pourra être propriétaire que de la seule habitation (unique bien) dans laquelle elle est domiciliée.

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas :

- 1) le dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2011, revenus 2010, ou une preuve des ressources si le chef de ménage n'est pas imposable,
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 3) Le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage;
- 4) une copie de la dernière facture d'eau et d'électricité :

REMARQUES IMPORTANTES

- Pour obtenir la ristourne, le demandeur ne devra pas être redevable envers la Ville d'une taxe quelconque ;
- 2. Pour être valable, la déclaration certifiée, sur l'honneur par le demandeur, doit rentrer complète à l'administration communale pour le 1er juin 2012 au plus tard;
- 3. Toute demande introduite après cette date ne pourra être prise en considération.
- 4. Ces deux catégories d'avantages ne sont pas cumulables.

| Merci de laisser le formulaire entier | | |
|--|---|--|
| DEMANDE DE RISTOURNES SUR LA CONSOMMATION D'EAU-D'ELECTRICITE – REVENUS MODESTES –FAMILL NOMBREUSES – ANNEE 2012 | | |
| A remettre à l'administration communale, Espace du Cœur de Ville,2 - 1340 Ottignies pour ce 1 ^{er} juin au plus tard. Après cette date plus aucune demande ne sera prise en considération. | | |
| Demandeur : Nom, prénom (en majuscules) | | |
| Né(e) le Numéro | National | |
| Rue | N° Bte | |
| Code postal N° com | npte bancaire | |
| A compléter par les personnes à REVENUS MODESTES pour la ristourne EAU – ELECTRICITE Habitant à l'adresse reprise ci-dessus, je soussigné(e) déclare sur l'honneur qu'au moment de la présente demande, les revenus annuels cumulés de tous les membres repris dans la composition de ménage ne dépassent pas 15.986,16 euros augmentés de 2.959,47 euros par personne à charge ou cohabitante Date | | |
| A compléter par les FAMILLES NOMBREUSES pour la | ristourne EAU | |
| Habitant à l'adresse reprise ci-dessus, je soussigné(e) déclare sur l'honneur que les enfants ci-dessous font partie de mon ménage, sont à ma charge et que mes revenus ne dépassent pas les montants déterminés (voir règlement ci-contre) | | |
| NomPrénom | | |
| Date de naissance | | |
| 1 | | |
| | E AVERTISSEMENT DE EXTRAIT ROLE | |
| + DE 18 ANS 3) LE CAS ECHEANT JOI HANDICAP D'UN MEMI | STATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS INDRE UNE ATTESTATION PROUVANT LE | |

Ce document et les annexes devront parvenir à l'Administration communale, Service Social, Espace du Coeur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve <u>pour le vendredi 1^{er} juin 2012 au plus tard</u> (permanences du lundi au vendredi de 9 à 11 heures et les samedis 12, 19 et 26 mai 2012 de 9 à 11 heures). <u>Tout dossier incomplet sera refusé.</u> Renseignements complémentaires : 010/43.61.70.





VITRERIE

Glaverbel - St Roch - St Gobain Réparations - Remplacements

- · Verres clairs et imprimés
- Vitrages isolants, thermiques et acoustiques miroirs
 - Vitrage anti-effractions
 - Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants

Rue de Mérivaux 1a - 1490 Court-St-Etienne Tél. 010 61 58 57 - Fax 010 61 24 97

Compte d'épargne Fortuneo Plus Fidelity¹

1,25% + 1,50%

- 1. Taux élevés
- 2. 100% de disponibilité
- 3. 0% de précompte mobilier²

Epargnez chez Fortuneo en 2012!

Et profitez d'un des meilleurs rendements du marché sur les comptes d'épargne!



Fabienne Michels, Fortuneo Center Manager Ottignies

Pour ouvrir un compte ou obtenir plus d'informations :

- ☑ Fortuneoav. du Douaire 50à Ottignies
- **1** 010/24.80.73

² Sur les intérêts jusqu'à 1.830€.



fortuneo.be

¹ Compte d'épargne réglementé. Taux de base + prime de fidélité sur base annuelle applicable sur les fonds restés au moins 12 mois consécutifs sur le compte.

Environnement

NETTOYAGE ET KAYAK sur la Dyle



Envie de découvrir un autre visage de notre ville en descendant la Dyle en kayak ?

Ottignies-Louvain-la-Neuve et Wavre participent à une opération de nettoyage de la Dyle. Trois barrages flottants seront placés sur la Dyle. Dans notre commune : en amont du pont du Douaire, à hauteur du magasin de chaussures de l'avenue des Combattants et au sentier Maurice Carême, du 16 au 26 avril.

Les habitants sont invités à s'y

rendre le samedi 21 avril, pour participer à une opération de nettoyage (à 9h au Douaire ; à 13h à hauteur de Brantano ; à 16h au sentier Maurice Carême). Emportez des gants en caoutchouc et des bottes. En guise de récompense, les bénévoles pourront participer gratuitement à la descente de la Dyle en Kayak du 28 avril.

Descente de la Dyle en kayak

Notre ville - en collaboration avec le Contrat de rivière et la Ville de Wavre - vous invite à découvrir un autre visage de la Dyle, en descendant celle-ci en kayak, le samedi 28 avril.

Trois parcours seront proposés, le matin et l'après-midi : Ottignies/Limal (circuit 1 - environ 1h); Limal/Wavre (circuit 2 - environ 1h) et Ottignies/Wavre (circuit 3, environ 2h30)

Des descentes seront organisées le matin et l'après-midi.



environnement@olln.be PAF: 5 €/personne. Inscription avant le 24 avril: précisez votre circuit et votre préférence (matin ou après-midi).

Broyage des TAILLES DES HAIES

Comme chaque année, la Ville se propose de broyer vos tailles de haies. Ce service vous est offert pour vous éviter de vous rendre jusqu'au parc à conteneurs avec des déchets volumineux.

Les branches, dont le diamètre sera compris entre 3 et 17 cm, d'une longueur d'un mètre minimum, seront disposées (et non abandonnées) en tas (pas de feuilles, pas de tiges de rosiers ou de taille de petite haie) devant votre domicile, à un endroit facilement accessible. Le volume est limité à dix brouettes. Les branchages non conformes ne seront pas ramassés.

Calendrier de ramassage

Semaine du 16 avril: Louvain-la-Neuve et Limelette Semaine du 23 avril: Céroux-Mousty Semaine du 30 avril: Ottignies

Inscription avant le 13 avril sur environnement@olln.be ou au 010 / 43 62 00.

Collecte de vélos

Donnez une seconde vie à vos vélos ! Déposez-les au parc à conteneurs, le samedi 28 avril. Ils seront recyclés dans le cadre des ateliers vélos organisés par notre Cellulle de développement communautaire.





TROIS FLEURS provinciales

Comme en 2007, 2008, 2009 et 2010, Ottignies-Louvain-la-Neuve est la seule commune du Brabant wallon à avoir obtenu le label « trois fleurs » au concours provincial « Villes et villages fleuris 2011 ».



Le bourgmestre Jean-Luc Roland et le représentant du service Espace verts Jacques Ponthière, ravis du label « trois fleurs » octroyé à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

La Province a décerné ses labels « Villes et villages fleuris », le 29 février au domaine du Bois des Rêves, à Ottignies. Cocorico : sur les 8 communes qui ont participé au concours en 2011, Ottignies-Louvain-la-Neuve est la seule à avoir obtenu trois fleurs. Comme en 2010, 2009, 2008 et 2007. Et cela, malgré les grands chantiers en cours sur plusieurs de ses voiries.

« Je tiens à remercier les équipes en charge du fleurissement de la ville, car c'est leur travail qui est récompensé aujourd'hui », a déclaré le bourgmestre Jean-Luc Roland. « Je sens un enthousiasme quand je m'entretiens avec les ouvriers. Ils sont fiers de ce projet, nous aussi!»

Le service Espaces verts compte quelque 17 ouvriers à Ottignies, 13 à Louvain-la-Neuve, qui veillent à ce que nos ronds-points et parterres soient beaux en toutes saisons. Ils assurent aussi les plantations et l'arrosage des paniers suspendus.

« Cette année, nous allons réduire le nombre de paniers suspendus à Ottignies. Ils seront remplacés par des vasques à réserve d'eau, notamment à la rue du Moulin, l'avenue Reine Astrid, la Porte du Douaire et au carrefour de l'avenue Provinciale à Mousty. Les vasques seront beaucoup plus faciles et rapides à arroser, il y aura moins de pertes d'eau », annonce le représentant du service Espaces verts Jacques Ponthière. « Nous allons aussi répondre à la demande du jury de proposer plus de recherche au niveau des couleurs, comme le fait la ville de Jodoigne. Une prédominance de mauve à tel endroit, de jaune ailleurs... On nous a aussi fait remarquer qu'il faudrait fleurir l'entrée du centre commercial de Louvain-la-Neuve ainsi que la place Rabelais...»

Jacques Ponthière annonce son intention de proposer au Collège de concourir au niveau européen. Il attend, pour ce faire, que les grands travaux de voiries soient terminés.

Sept autres communes

En remettant cette distinction, la Province entend inciter les municipalités à embellir leurs centres, les façades de leurs bâtiments... et stimuler les particuliers à fleurir leurs façades et soigner les jardins situés à front de rue.

Le label a été décerné à 6 autres communes qui offrent un cadre de vie floral intéressant à leurs habitants. Jodoigne, Wavre, Nivelles et Villers-la-Ville ont obtenu deux fleurs; Rebecq et Tubize, une fleur. Ramillies a obtenu une mention, pour sa première participation.

Les participants seront invités à une après-midi d'information sur les alternatives aux produits phytosanitaires, le 5 juin au Bois des Rêves. Le service Espaces verts d'Ottignies-Louvain-la-Neuve présentera ses nouveaux équipements : brosses frontales, rabots de pistes, balayeuses... autant de moyens mécaniques qui ont permis de réduire l'utilisation des désherbants.

« La gestion des espaces verts, ce n'est pas seulement des petites fleurs dans des balconnières. C'est aussi des modes de gestion et d'entretien qui sont en train de se modifier en profondeur : réduction des produits phytosanitaires, limitation arrosages par des plantes plus adaptées ou des plantations en pleine terre, couverture des sols travaillés par du broyat de branches ou des plantes couvre sols... », a constaté le député provincial en charge de l'Environnement Alain Trussart, avant d'espérer que plus de communes participent au concours l'an prochain, pour que le Brabant wallon soit toujours mieux fleuri. « Car toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui. »



Une explosion de fleurs et de couleurs, au Cœur de Ville d'Ottignies.

LES OISEAUX sur le lac gelé



Début février, le lac de Louvain-la-Neuve a gelé. Les oiseaux se sont regroupés, pour empêcher l'extrémité située du côté de l'Aula Magna de se transformer en glace (et conserver ainsi la possibilité de se nourrir et de se protéger des prédateurs).

Les courageux promeneurs (il faisait très froid !) qui passaient par là ont pu admirer les bernaches, poules d'eau, canards colvert, fuligules, grèbes huppés et castagneux, oies d'Egypte...occupés à tourner et patauger en groupe : un spectacle magnifique ! ■

ENTRETENEZ votre cheminée

La cheminée est un élément de construction souvent négligé. Pourtant, avec l'isolation poussée des maisons, les performances élevées de chaudières et brûleurs, l'installation de régulations, les cheminées peuvent être des sources d'économies complémentaires... ou de problèmes graves (condensation et moisissures).

Un conduit de cheminée en bon état contribue à minimiser la pollution atmosphérique et à maintenir un meilleur niveau de sécurité pour les occupants de la maison.

Pour les appareils au gaz, l'entretien à faire se situe essentiellement au niveau de la chaudière et du brûleur. Pour les autres combustibles, le ramonage de la cheminée est capital et constitue une obligation légale. Ce travail doit être réalisé par une entreprise qualifiée. La facture fait office de certificat de ramonage pour le client.



www.informazout.be/home/caracteristiques_cheminee

Enlèvement des encombrants

Plutôt que d'organiser une seule collecte d'encombrants annuelle, la Ville a décidé de proposer désormais un service d'enlèvement à la demande.

Ce nouveau service - assuré par l'IBW - présente deux avantages :

- vous en profitez quand et autant de fois que vous le voulez ;
- la liste des objets récoltés est élargie (ainsi, les électroménagers sont acceptés. www.ibw.be/valo-guide-enc.htm).

Les contraintes sont limitées : vous devez prendre rendez-vous (0800 490 57), être présent le jour de l'enlèvement et vous acquitter d'une petite intervention financière (5€/m³, maximum 3 m³, paiement comptant. Le reste est pris en charge par la Ville).

Ce service permettra une valorisation supplémentaire, tout bénéfice pour l'environnement !

Vous pouvez aussi déposer vos encombrants au parc à conteneurs, toute l'année

Dans notre ville, trois organismes donnent vie à vos meilleurs encombrants, linge de maison, jouets, mobilier, matériel de puériculture...: la Ressourcerie de la Dyle (av. Reine Astrid, 6, à Ottignies – 010 / 41 13 17 - www.redyle.be), Apides (rampe des Ardennais, 18 a, à Louvain-la-Neuve – 010 / 24 74 94) et la Croix Rouge (rue de Franquenies, 10/3, à Mousty – 010 / 41 88 66). ■

Ils vendent nos sacs poubelles

Merci aux commerces qui ont accepté de vendre nos sacs poubelles :

A Ottignies

Colruyt - Centre com. du Douaire
Delhaize - Centre com. du Douaire
Di - Centre com. du Douaire
Garage Hermand Av. des Combattants, 117
Mon Rayon de Soleil - Montagne du
Stimont. 2

A Louvain-la-Neuve

AD Delhaize - Grand Rue, 50 Delhaize - Centre com. de l'Esplanade Multinight - Rue du Lac, 17 La Marjolaine - Scavée du Biéreau, 22

Station Q8 - Boulevard Baudoin 1^{er} **Près de Chez Soi** - Place des wallons, 51/53

Près de Chez Soi n° 1 - Place de l'Equerre, 33/35

Fidantzia, place des Wallons, 26 A

A Limelette

Intermarché - Avenue Albert ler, 59 **Librairie de l'Europe** - Av. Albert ler, 1

A Mousty

Champion - Av. Provinciale, 127 Station Lukoil - Av. Provinciale, 90 Trafic - Av. Provinciale, 125 L'Epi Fin - Place de l'Eglise, 1

Dans les communes voisines AD Delhaize

Avenue de la Gare, 14 - Limal **Intermarché** - Place Baudouin I^{er}, 12 - Court-Saint-Etienne







Les établissements Hermand à Ottignies, c'est....

- une concession VW depuis plus de 50 ans
- un atelier mécanique
- une carrosserie toutes marques et agréée toutes compagnies
- un magasin d'accessoires et de pièces VW
- une station Total avec un shop ouvert de 6 à 19h où vous trouverez vos articles de premières nécessités, des boissons fraîches, un bon café et un croissant le matin, ou un sandwich garni le midi



Ets Hermand spri
Avenue des Combattants, 117 - 1340 Ottignies - Tél.: 010 41 34 32 - info@hermand.vw.be



DIAGONALE, notre festival BD

La Ville s'associe aux étudiants du kot BD pour faire de son festival Diagonale un véritable événement BD ouvert au grand public, à Louvain-la-Neuve. Celuici comportera non seulement une remise de prix (Grand Prix du jury, Prix du meilleur album francophone de l'année, prix du meilleur album étranger traduit en français), le samedi 21 avril à la Ferme du Biéreau, uniquement sur invitation), mais aussi :

 une rencontre « Noctambules » avec les auteurs (Clarke, Dufaux...). Le jeudi 19 avril, à 20h, dans les auditoires Agora (place Agora, 19). Infos: 0472 / 761 918 ou kotbd@kapuclouvain. be:

- une grande rétrospective Hermann et Dany, à la bibliothèque des Sciences (place des Sciences). Du 20 avril au 16 mai. Du lundi au vendredi, de 8 à 18h (17h le vendredi); samedi, de 14 à 18h; dimanche, de 10 à 18h). Vernissage (avec séance de dédicaces) ouvert à tous, le vendredi 20 avril à 19h.
- une séance de dédicaces des membres du jury Diagonale (Dufaux, Dany, Hermann, Cauvin,

Van Hamme et Servais), le samedi 21 avril, de 15 à 17h, dans la salle Salmigondis (place des Sciences, 16). Elle sera suivie, à 18h, de la conférence de presse (ouverte à tous) de présentation du Prix diagonale 2012, au cours de laquelle les lauréats seront proclamés.

• Un séminaire en création pour les étudiants en BD, avec Dany et Servais. ■



www.olln.be/fr/ diagonale, 010 / 43 61 01 ou diagonale@olln.be

Avez-vous la PASS'THÈQUE?

La nouvelle carte de lecteur des bibliothèques, pour tous ceux qui aiment lire.

Le saviez-vous ? La nouvelle carte de lecteur « Pass'thèque » permet à son détenteur d'emprunter/réserver/consulter des documents et des jeux dans tout le réseau Escapages, dont font partie les bibliothèques d'Ottignies et de Louvain-la-Neuve.

« Le réseau Escapages regroupe de 41 bibliothèques, plus ludothèques et bibliobus organisés ou reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles », explique la responsable de la bibliothèque d'Ottignies publique Christine Moreau. « Le lecteur s'acquitte des frais d'inscription dans sa bibliothèque. Après quoi, il a accès à toutes les bibliothèques, ludothèques et aux bibliobus du réseau, sans frais supplémentaires ni nouvelles formalités administratives d'inscription. »

Les conditions de prêt (durée,

prolongations, nombre de documents...) restent liées aux pratiques de la bibliothèque/ludothèque qui prête les documents/jeux. Ceux-ci sont à restituer à la

bibliothèque/ludothèque où ils ont été empruntés. ■



www.escapages.cfwb.be



Le musée DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Début mars, on apprenait la décision de l'UCL d'installer son nouveau musée dans la bibliothèque des sciences et des technologies, sur la place des Sciences.



Nous vous l'annoncions dans le Bulletin de décembre : le projet de musée conçu par les bureaux Perkins+Will et Emile Verhaegen, prévu au bord du lac de Louvain-la-Neuve, était abandonné, suite à la décision du principal donateur de s'en retirer.

L'UCL a mobilisé sa créativité et sa capacité à réagir afin de permettre à ce projet de néanmoins voir le jour. Le nouveau musée trouvera un écrin adapté à son ambition au cœur de l'actuelle bibliothèque des sciences et des technologies, un lieu emblématique de la ville universitaire. Il bénéficiera d'une

surface totale de 5.530 m² (au lieu des 4.720 m² prévus initialement). Son ouverture est prévue fin 2015. Coût de l'opération : 8,8 millions d'euros, dont une partie sera apportée par des mécènes.

Cette implantation permettra de redonner force au cœur historique de Louvain-la-Neuve, en rééquilibrant les fonctions au sein de la ville. Elle s'accompagnera d'un projet de revitalisation urbaine, qui renforcera les liaisons transversales vers la place des Sciences et assurera la rénovation et l'animation des lieux publics voisins (la rénovation de la place des Sciences est programmée).

L'actuelle bibliothèque des sciences sera transférée dans le bâtiment Lavoisier. ■

Exposition ESPACE/TEMPS

Le Musée de Louvain-la-Neuve (1, place Blaise Pascal) programme une exposition « Espace/Temps », jusqu'au 1er juillet. Elle évoque l'artiste dans son rapport à l'espace et au temps, à partir de dessins à l'encre conservés au musée.

La sélection met à l'honneur essentiellement des artistes belges du 20° siècle. Certains dessins évoquent le monde qui nous entoure au travers de territoires réels ou imaginaires, parfois ordonnés par une perspective claire et précise. D'autres s'interrogent sur la fuite du temps. Des portraits croqués sur le vif sont l'expression même de la vie. Tout comme des œuvres informelles où l'esprit du geste porte la trace d'un souffle.

L'exposition présente également des dessins de voyages en Italie, réalisés au 17e siècle par des artistes de nos régions, ainsi que quelques dessins orientaux. ■

Du mardi au vendredi, de 10 à 18h; le week-end, de 14 à 18h. Fermé le lundi et les jours fériés. PAF: 3 €/2€. Gratuit pour les - de 18 ans, enseignants, chômeurs... Gratuit pour tous, les dimanches 6 mai, 3 juin et 1er juillet (visite guidée en français à 15h).



Prix Renaissance de la nouvelle

L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes remettra le 21° « Prix Renaissance de la nouvelle » de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve à un lauréat désigné par un jury francobelge, le samedi 12 mai, à 17h, au théâtre de Blocry (place de l'Hocaille, 6, à Louvain-la-Neuve). En présence du lauréat et de nombreux auteurs belges et français.

Bienvenue à tous les amateurs de littérature.







Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30 Av. des Métallurgistes, 1490 Court-St-Etienne Tél.: 010/61 37 01 • www.tomandco.be









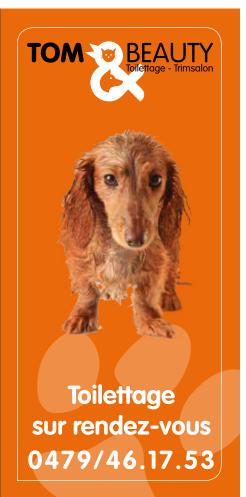












Le Blog de l'année!

http://voscheveuxetlesplantes. skynetblogs.be

Vivre mieux en dépensant moins et en protégeant sa planète





Sport

NOS SPORTIFS sur le podium

Nos meilleurs sportifs étaient mis à l'honneur le 23 janvier, à l'occasion de la traditionnelle soirée de remise des trophées et mérites sportifs. L'équipe 4x100m TC Hommes du CS Dyle a remporté le trophée collectif.

La traditionnelle soirée de remise des trophées et mérites sportifs avait lieu le 23 janvier, au complexe sportif de Blocry. L'occasion, pour l'échevine des Sports Annie Galban, de faire le bilan de l'année écoulée, de présenter les projets pour 2012 et de féliciter les nombreux jeunes - et quelques moins jeunes aussi qui se sont distingués en 2011.

Elle a rendu hommage à Joseph Roobrouck et Maurice Lefèvre, décédés l'an dernier, qui étaient tous deux très actifs dans les clubs sportifs locaux et au sein du Conseil consultatif des Sports. Elle a rappelé qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve était candidate à l'accueil du Centre de formation pour les sportifs de haut niveau de la Communauté française.

La cérémonie, animée par iournaliste Pierre Thirion le et l'échevine, s'est déroulée présence de plusieurs personnalités du monde sportif : international Jérôme l'arbitre Efong Nzolo, Alexandra Tondeur (triathlon, duathlon, cyclisme), Elian Beersaerts (football), Thomas Manga (football)... et le gouverneur honoraire Valmy Féaux en invité surprise. Les spectateurs ont pu apprécier les démonstrations de vélo acrobatique proposées par Claire Ruiz et Charlotte Kolly. Avant la distribution des coupes, les invités ont découvert la plaque d'argent remportée lors du Trophée commune sportive 2011, dans le hall d'entrée du complexe.

Découvrez les photos de cette soirée dans la galerie de photos de notre site www.olln.be ■



Les Espoirs

Voici le palmarès :

Espoirs:

Lilly Brown, Pauline Delvaux, Justine Vanginderachter, Mattias Van Eetvelt (Boust, natation) Géraldine Coulon, Fanny et Jérémy Savary (CS Dyle, athlétisme) L'équipe Pupilles 2011 de la Pelote Ottignies-Bruyères

Prix spéciaux :

Prix de la presse :

Sébastien Hainaut (badminton) **Prix spécial de la Ville :** l'équipe du Trophée commune sportive

Prix du Conseil consultatif des Sports : la Pelote Ottignies-Bruyères

Prix de l'échevine des Sports : Véronique Trussart (athlétisme)

Prix du bourgmestre : Yolande Anris (+) (Francs Archers d'Ottignies)

Mérites individuels :

2° accessit : Margaux Vanneste et Thomas Coupé (Boust, natation) 1° accessit : Zoé Brahy (CS Dyle, athlétisme)

Lauréat: Adrien Stouffs (Ronvau, jogging)

Trophées individuels :

1^{er} **accessit** : Aurélie Romanini (Boust, natation)

Lauréat: Denis Galerin (Antilob Runners, jogging)

Mérite collectif :

1^{er} **accessit** : l'équipe de hockey sous-marin de l'école de plongée d'Ottignies

Lauréate : l'équipe du 4x100m TC Dames du CS Dyle

Trophée collectif:

1er accessit : l'équipe Réserves du

FC Limelette (football)

Lauréate : l'équipe du 4x100m TC Hommes du CS Dyle

CENTRE pour sportifs de haut niveau

Nous avons appris la décision du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le 5 mars, de choisir le site de Louvain-la-Neuve pour un investissement fixé à 20 millions d'euros aux fins de réaliser le Centre de formation pour sportifs de haut niveau.

Etant donné le contexte économique, social et budgétaire que chacun connaît, nous comprenons parfaitement cette décision du Gouvernement qui ramène l'enveloppe budgétaire à environ un tiers de ce qu'elle était dans la version initiale.

Cette enveloppe budgétaire revue permettra notamment la réalisation d'une piste d'athlétisme couverte, pour combler ce qui constitue probablement la lacune la plus criante en matière d'infrastructure sportive au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La nouvelle estimation du

Gouvernement permet d'espérer une salle mieux dotée que celle initialement prévue dans le projet Apogia. Les nouveaux développements devront faire l'objet d'une concertation entre Apogia et la Fédération Wallonie-Bruxelles, en vue d'affiner le cahier des charges.

Nous mettrons toute l'énergie nécessaire afin d'assurer la réussite de ce premier investissement, au bénéfice des espoirs sportifs de demain.

Faites du sport AUX COQUERÉES



Un hall omnisports, trois terrains de tennis extérieurs, un terrain de football, plusieurs pistes de pétanque, une plaine de jeux pour enfants... composent actuellement

le centre sportif communal et familial « Plaine des Coquerées ». Une extension est à l'étude, qui comprendra une nouvelle salle sportive polyvalente et un dojo pour les arts martiaux.

L'esprit du centre ? La convivialité! Son président Thierry Verdeyen évoque aussi « l'excellente gestion, assurée en bon père de famille par un conseil d'administration soutenu par les diverses autorités communales », qui permet de réaliser l'objet social premier (la promotion du sport pour tous) en proposant des prix très attractifs.

Voyez plutôt :

- Tennis extérieur (accès illimité aux terrains, du 1er avril au 15 octobre): abonnement individuel à 55 € - abonnement familial à 140 € (5 personnes résidant sous le même toit).
- Badminton : carte de 10 heures (valable entre le 1er juin et le 31 août) - 35 €
- Mini-foot: trois heures pour le prix de deux (valable entre le 1er juin et le 31 août), soit 61,20 € pour 3h.



Un jogging POUR LES FEMMES

Notre service des Sports, les associations « Au sein des femmes. be » et « 365° » organisent un jogging réservé aux femmes « Woman Race La Brabançonne » (3, 6 ou 9km), le 1er juin, à 19h, au départ de la place des Sports de Louvain-la-Neuve.

Les bénéfices de cette course iront à l'ASBL « Au sein des femmes. be » de Mont-Saint-Guibert, active notamment à la clinique Saint-Pierre d'Ottignies, où elle assure des actions de prévention principalement du cancer du sein et l'accompagnement des patients et de leurs proches après les traitements.

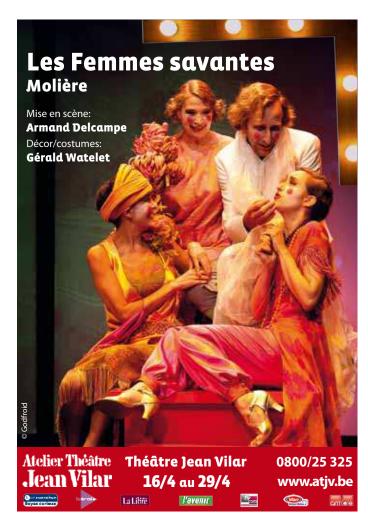
La course sera précédée d'un entraînement « Start for Life » autour du lac de Louvain-la-Neuve, deux jours par semaine, pour permettre à un maximum de femmes de participer au jogging. Il

sera assuré par le club local Antilob Runners.

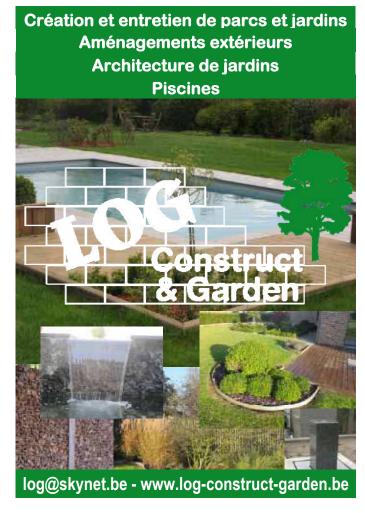
PAF: 3, 4 ou 5€ (suivant le nombre de km) si préinscription au magasin Jogging + de Louvain-La-Neuve (Place de l'Accueil, 10) ou sur le site www.womanrace.be. 2€ de plus si inscription sur place. ■











Plaines d'été: NOUVEAU PROJET

Les équipes d'animation de cet été entendent à nouveau proposer des vacances collectives de qualité, prendre en compte les intérêts et les envies de chacun, mais aussi ses besoins et son rythme dans tous les moments de la journée.

Le Centre de Loisirs Actifs existe depuis 1976. Pour cet été, son Conseil de gestion pédagogique a imaginé un nouveau projet, qui réaffirme le temps de l'enfance durant les vacances comme un moment privilégié de découverte et de respect du rythme de chacun... en opposition à une certaine conception de rentabilisation à outrance de tous les instants de la vie des enfants. L'organisation des « plaines » s'en voit modifiée, les modalités d'inscription revues.

3-4-5 ans : bienvenue dans le monde de « CLA »

Imaginez un espace conçu comme une grande maison, avec ses pièces et son jardin à investir. Avec ses coins transformés en terrain de découvertes et de jeux spontanés, qui répondent aux besoins d'apprentissage, de repère, de sécurité et d'autonomie des enfants : coin doux, bibliothèque, déguisement, poupées, petites voitures, jeux de société, jeux de construction, ateliers créatifs... mais aussi jeux pour l'extérieur, petits vélos, trottinettes, draps, tentes, ballons, cordes, éléments naturels...

Chacun s'active à son rythme, sous le regard des animateurs qui soutiennent les projets individuels ou collectifs, accompagnent celles et ceux qui le demandent, écoutent, jouent, interviennent si nécessaire;



Loisirs

Les vacances viseront à procurer à tous des moments de détente, de repos, de régénération physique et nerveuse. Elles seront pour chacun l'occasion d'un plus grand épanouissement, d'une plus grande affirmation ... par des jeux principalement, d'une inépuisable diversité. Les enfants se verront ainsi proposer des moyens d'exploiter ou de découvrir certaines de leurs potentialités négligées ou méconnues, dans les domaines affectif, moteur, social.

Ados: un monde de projets

Les ados choisiront « leurs » vacances. La mise en œuvre de projets stimule considérablement les jeunes et leur permet de développer l'autonomie, le sens de l'initiative et de l'organisation, l'entraide, l'ouverture d'esprit, le sens pratique...

 « VIP!... Vidéo In Project ». Tu rêves d'être devant les projecteurs? Tu as l'âme d'un-e scénariste, d'un-e cameramen ou d'un-e acteur-trice? Du 2 au 13 juillet.

- « Couleur à A'dos ». Fan de fringues, tu as la récup'attitude ? Du 16 au 27 juillet.
- « BW Cyclo'Tour ». Enfourche ton vélo et découvre les plus beaux sites de la région. Apprends les règles de conduite sur la voie publique et négocie l'itinéraire. Du 6 au 14 août.

Nouvelles modalités d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes, jusqu'au 15 mai. Elles se prennent à la semaine ou par bloc de plusieurs jours les semaines à cheval sur deux mois ou qui comptent un jour férié légal. Entourés des mêmes copains et des mêmes animateurs, les enfants pourront tirer ainsi le meilleur parti de leurs vacances collectives au sein de groupes d'âges proches garantissant les relations interpersonnelles et la reconnaissance individuelle.



Marcher avec les Promeneurs

Après leur marche du 13 novembre, qui a rassemblé 952 participants, les Promeneurs d'Ottignies vous invitent à la 35° Marche de la Fusion, le dimanche 29 avril au départ de l'école de Blocry : 6, 12 ou 21 km. Ravitaillement sur place à prix démocratiques.



« J'y vais À VÉLO! »

La Cellule de Développement Communautaire et le service Environnement de la Ville, le Gracq, Pro Velo... organisaient une séance d'information sur le cycle d'apprentissage « J'y vais à vélo ! », le 28 février au Centre culturel d'Ottignies.



« Le vélo, c'est facile, rapide, économique, bon pour la santé et l'environnement », constate Dominique Baecke, de Pro Velo.

Le vélo, c'est facile, rapide, économique, bon pour la santé et l'environnement. C'est en substance ce que les organisateurs du cycle d'apprentissage « J'y vais à vélo! » (qui a lieu jusque fin juin) ont expliqué aux habitants venus se renseigner, le 28 février au Centre culturel d'Ottignies.

Après la présentation du contexte « Ville cyclable » par l'éco-conseillère Dorothée Hébrant, les participants ont entendu notamment des représentants de Pro Velo et du Gracq. Dominique Baecke a évoqué les activités de la Maison des Cyclistes située à l'entrée du site de la gare d'Ottignies (location et réparation de vélos, organisation de balades à vélo, comptages vélo...). Bernard Demaet a parlé des actions des « Cyclistes quotidiens », en tant que militants, pour améliorer les infrastructures qu'ils utilisent.

Le représentant de la Cellule de Développement Communautaire (CDC) Etienne Scorier a détaillé le programme du cycle d'apprentissage « J'y vais à vélo! » organisé les mardis, de 13h30 à 15h30, dans des locaux de Mousty (à l'avenue des Muguets) et au départ de la

Maison des Cyclistes. Les habitants peuvent (ré)apprendre – gratuitement - à rouler à vélo, à cheminer à travers la ville, à se déplacer dans la circulation et à réparer un vélo.

« J'ai peur de rouler »

Evelaine Cobut, d'Ottignies, a participé à la séance d'information. « Je n'ai jamais vraiment appris à rouler à vélo, or j'ai envie d'être de moins en moins dépendante de la voiture », explique cette professeur de musique, qui est amenée à circuler un peu partout dans la ville. « Je voudrais aussi obtenir des conseils, avant d'acheter un vélo. »

La Néolouvaniste Laetitia Sedegnan ne sait pas rouler à vélo. « Je souhaite m'y mettre, avant tout pour le côté sportif. Et si ça profite en plus à l'environnement, tant mieux! »

Martin Mbemba a reçu la publicité du cycle via le centre Placet. Etudiant en sciences et gestion de l'environnement à l'UCL, il est particulièrement sensible à l'aspect « réduction des émissions de CO₂ ». « Je n'ai pas de voiture et me déplace en transports en commun. Je sais rouler à vélo, mais pas en centre ville, car je ne connais pas le code de la route! »

Vivienne Bernard, de Mousty, a découvert la présentation du cycle dans l'Echo des Cités. « Je suis bien décidée à m'inscrire car j'ai un vélo que je n'utilise pas parce que j'ai peur de rouler. Tout droit ça va - s'il n'y a personne ni devant, ni derrière, ni sur le côté - mais s'il y a des obstacles, ou que je dois tourner, je ne maîtrise plus. Et dans la circulation, n'en parlons pas! » Vivienne avoue qu'elle ne sait pas non plus comment gonfler les pneus de sa bécane.

Nicole Van Ackere-Legrand habite Limal mais fréquente le Réseau d'échange de savoirs de notre ville Reso. C'est là qu'elle a appris l'organisation d'un atelier de réparation de vélos. « Il m'est arrivé de crever, au cours d'une de mes expéditions. J'ai alors appelé mon mari, qui m'a fait comprendre que ceci ne devait pas devenir une habitude! D'où mon intention de suivre ce module, afin de pouvoir me débrouiller seule!»

Un vélo mis à disposition

Les participants ont appris qu'il n'était pas nécessaire de posséder un vélo pour assister au cycle.

« Ceux qui suivront le module « Rouler dans la circulation » (les 17 avril, 8 et 22 mai, 5 et 19 juin) pourront obtenir un vélo de récupération et être aidés pour le remettre en état », annonce Etienne Scorier. « S'ils réussissent les trois épreuves (code de la route, habileté, conduite en ville), ils recevront le « Brevélo » et les équipements nécessaires pour se déplacer à vélo. »



0478/45 70 52 ou cdc@olln.be ou www.olln.be

La Fête DU VÉLO

Notre Ville orchestre une Semaine du Vélo. Au programme :

Dimanche 6 mai : Cycles du terroir, avec Pro Velo Tour (en partenariat avec la Fête du 15° anniversaire de la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies). Itinéraire (16 km) essentiellement rural. Dégustation chez des producteurs locaux: gaufres, fromage, jus et vins de fruit, glaces...



Départ libre entre 10 et 14h (retour jusqu'à 16h) à la Maison de la Citoyenneté (rue des Deux Ponts, 15, à Ottignies). Un départ groupé aura lieu à 11h

au même endroit. Inscription obligatoire (gratuite pour les habitants de notre ville; 5€/adulte et 2€/enfant (-12 ans) pour les autres).

Location de vélos possible : 6 €/vélo.



Maison des Cyclistes, place de la Gare, 2, à Ottignies. 010 / 40 15 13 ou www.provelo.org Mercredi 9 mai, de 12 à 18h à Louvain-la-Neuve : Maîtrisons la route en toute sécurité. Le but est de sensibiliser les enfants, les adolescents et leurs parents aux dangers de la route et de l'alcool, de les aider à améliorer la maîtrise de leur véhicule (vélo, moto, auto), de les informer des alternatives possibles en matière de mobilité.

 Sur la Place de l'Université : la mobilité douce

Tout pour le vélo : contrôle technique, réparation, mise en conformité, gravure, parcours d'habileté, animations diverses...

• Sur la Grand Place : la maîtrise des guatre roues

Voiture tonneau, parcours de maîtrise du scooter, test de réaction au freinage, alcokart, parcours alcovision, simulateur de conduite, conduite d'un scooter électrique...



010 / 43 64 80 010 / 43 61 71. Mercredi 9 mai et jeudi 10 mai : Opération anti-vol avec Pro Velo, de 16 à 19h (le 9 à la gare d'Ottignies; le 10 à la gare de Louvain-la-Neuve).



010 / 40 15 13 ou www.provelo.org

Jeudi 10 mai : les travailleurs de l'UCL se rendent à vélo, à leur travail. Petit-déjeuner sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve vers 8h30.



alain.dangoisse@ uclouvain.be

Samedi 12 mai : Circuit VTT (27 km), avec le club cyclo. Départs de 9 à 13h, à l'école communale de Céroux.



environnement@olln.be

Dimanche 13 mai : Circuit champêtre (15km) pour fêter les mamans avec le Gracq. Départ à 10h au Cœur de Ville d'Ottignies. Pique-nique offert par la Ville.



environnement@olln.be

UN PARCOURS CULINAIRE pour les groupes

Un anniversaire à fêter ? Un départ à la retraite ? Une promotion ? Découvrez la nouvelle offre de l'Office du Tourisme-Inforville... et régalez-vous !

Dans le cadre de l'année de la gastronomie, l'Office du Tourisme-Inforville propose aux groupes une visite guidée de Louvain-la-Neuve sous forme de « Parcours culinaire ».

Le concept se veut ludique et convivial : le repas est dégusté en plusieurs étapes. Chacune a lieu dans un établissement différent. De l'apéritif au café, Louvain-la-Neuve et sa gastronomie n'auront plus de secrets pour vous !

Plusieurs excellentes maisons sont partenaires de ce projet : Loungeatude, Guinch Bar, Respecttable, The Blackfriars, Chez Augustin, Altérez-vous et Empreintes Nomades.

Les groupes de 10 à 25 personnes paient 39€/personne; les groupes de 5 à 9 personnes, 45€/personne. Le tarif comprend le menu complet du parcours culinaire (sans les boissons prises pendant

le repas, à l'exception de l'apéritif et du café) avec un guide, en français, néerlandais ou anglais. Deux menus sont proposés.

Cette offre est valable du lundi au vendredi, en journée et en soirée. ■



010 / 47 47 47 info@tourisme-olln.be www.tourisme-olln.be

DES MONTGOLFIÈRES dans la cour de récré

Les élèves en 4° primaire à l'école communale de Limauges ont découvert que l'air chaud est plus léger que l'air froid. Ils ont tenté de faire voler quatre ballons en papier de soie... une expérience qu'ils ne sont pas prêts d'oublier!



Le soleil brille dans la cour de l'école communale de Limauges, ce 15 mars : la météo est idéale. Les 18 élèves en 4º primaire dans la classe de Patricia Lecler en profitent pour expérimenter le résultat de leur travail de plusieurs semaines, dans le cadre du cours de sciences.

« Cette année, toutes les classes étudient l'air et les végétaux. Certains élèves ont visité un moulin, d'autres se sont rendus à l'aérodrome de Temploux », explique Patricia Lecler. « Toute l'école a participé à des activités animées par Cap'sciences, en février... Les 3es et 4es vont passer trois jours au Parc d'aventures scientifiques « Pass » de Mons, du 18 au 20 avril. »

Les élèves de 4e ont imaginé et réalisé des expériences pour vérifier que notre souffle est plus chaud que l'air. Ils ont fabriqué des nuages et découvert la fonction de l'altimètre. Aujourd'hui, ce sont deux montgolfières qu'ils ont prévu de faire voler. C'est à Rodolphe qu'on doit cette initiative. Il a expliqué à ses camarades comment le pré-

sentateur de la RTBF Luc Noël, passionné de jardins, était aussi un aérostier chevronné. Les élèves, habitués à voir des montgolfières décoller de la place de Céroux, ont souhaité en savoir plus.

Quatre équipes

Les scientifiques en herbe ont d'abord effectué des recherches sur internet. Ils y ont découvert un article écrit par des scouts, reprenant les différentes étapes de la fabrication de montgolfières en papier de soie.

Ils ont réalisé un patron, élaboré une liste de matériel à acheter, mesuré et tracé une multitude de trapèzes et de triangles. Ils se sont ensuite répartis en quatre groupes, pour réaliser quatre montgolfières d'1,50m de haut. A chacune, ils ont fixé une nacelle (un récipient contenant du gel combustible, qu'il a fallu vider à moitié, pour réduire le poids) à l'aide de fil de fer.

« Ils ont dû être précis, calmes et patients, car le papier de soie se déchire très vite. Ils ont appris à respecter les idées des autres, c'est la richesse du groupe », remarque l'institutrice.

Enfin le moment de l'expérimentation est venu. Un premier essai, le 12 mars, a viré au cauchemar : une des montgolfières a pris feu!

Les risques du métier

Nouvel essai, le 15 mars. Juliette, Joann, Yassine, Geoffrey, Kaissy... tout le monde est là, qui s'affaire autour du ballon. L'une le tient par le haut, les autres par les côtés. Reculez s'il vous plaît!

C'est l'institutrice qui est chargée de gratter l'allumette. Trois, deux, un... La tension est palpable et les bouche grandes ouvertes : l'objet va-t-il voler ?!

Applaudissements nourris : c'est un succès ! Mais il faut vite revenir les pieds sur terre : du gel est tombé sur le sweat-shirt de Safiya, lequel menace de s'enflammer ! Oups ! Plus rapide que l'éclair, Madame lsabelle plonge sur la vedette et lui ôte son gilet. Quelle émotion !!!

« Les expériences, c'est ça : ça ne marche pas à tous les coups, et pas toujours comme on voudrait ! » Patricia Lecler est philosophe. Au moins ses élèves peuvent être fiers : ils ont été jusqu'au bout de leur projet. Quel meilleur moyen que celui-là, pour développer la confiance en soi ? « Ceci dit, vu les quelques soucis techniques, nous allons revoir notre ambition de faire voler les montgolfières lors de la prochaine fancy-fair !»

A moins de demander conseil à Luc Noël ? ■

Les étudiants VOUS INVITER

Fête des seniors

Le kot-à-projet « Kap Seniors » vous invite à la « Grande Fête des Seniors », le 18 avril, de 12 à 16h, sur la place de l'Université. Au programme : barbecue préparé par le Kap Seniors, concert du Kot Certino, animations musicales par le Kot et Mix, tombola... L'akosthé et l'Oenokot tiendront respectivement un bar à thé et un bar à vin. Cette journée a pour but de créer un moment de convivialité entre seniors et étudiants. Si vous éprouvez des difficultés à vous déplacer, « Kap Seniors » propose de vous aider, pour vous permettre d'assister à la fête.



010 / 45 85 46, 0473 / 692 047 kapseniors@kapuclouvain.be

Barbecue

Le kot-à-projet « Kap Délices » organise un barbecue citadin sur la place de l'Université, le 22 avril dès 12h. Au menu : cochon à la broche et animations pour jeunes et moins jeunes. Les participants apportent un accompagnement de type « salade » afin d'agrémenter la viande. PAF : 4€/personne (ou 3€ si vous venez avec une salade). Un bar sera aussi ouvert durant l'après-midi.



kapdelices@gmail.com 0478 / 36 23 91.

K-Méléon Sessions

Pour la 3^e année consécutive, la promotion des étudiants IAD Music vous invite à ses concerts « K-Méléon Sessions », à la Ferme du Biéreau (Louvain-la-Neuve). Voici les prochains rendez-vous (à 20h, PAF: 5€):

- 17 avril: Rue des Pêcheries (hiphop-funk) + TBC
- 25 avril: Skarbone 14 Overweight (ska-punk)
- 15 mai: Big Noise (jazz) + TBC
- 30 mai: Projet YPO (musique du mondel



www.kmeleonsessions. be.ma kmeleonsessions@gmail. com

Festival de théâtre

Le kot-à-projet « Lever du rideau » vous invite à son festival de théâtre Mozaik, du 22 au 25 avril, sur la place des Sciences (en plein air, sièges confortables et couvertures sont prévus).

Au programme:

- «Tous cousins» par les Zyrgomatiks le 23/04 à 20h15
- «Nul n'est censé ignorer Lola» de Mohamed Bounouara le 24/04 à 20h15
- Novecento: Pianiste d'Alessandro Baricco le 25/04 à 20h15

PAF: 5 ou 6€ (étudiants), 9 ou 10€ (non-étudiants). Places en vente à la librairie Agora ou au kot (rue des Blancs Chevaux, 18). Deux pièces seront données gratuitement le 22 avril, dans l'après-midi, par les élèves des cours de théâtre du Kot.



0498 / 67 88 31 www.leverdurideau.be

A la recherche d'outils?

Le kot-à-projet « Kot Méca » (12, rue des Wallons) vous propose de louer de nombreux outils, allant du petit outillage (marteau, tourne-vis) au gros (foreuse, tronconneuse, décapeur thermique, souder. échelle), pour vos réparations domestiques. Ses membres réparent vos vélos gratuitement et vous expliquent comment le faire vous même !



kotmeca@gmail.com

Foire médiévale

La Maison de l'Histoire organise une foire médiévale sur la place de l'Université, le 18 avril, dès 12h: compagnie médiévale, conteur, jouteurs, expositions... Vous pourrez déguster des mets carolingiens et lotharingiens ainsi que des bières d'abbayes.



http://maisondelhistoire. be/foiremedievale/

JUMELAGES et vieillissement actif

Nos habitants sont invités aux activités organisées dans le cadre du 48^e anniversaire du jumelage avec Jassans-Riottier (France) et du jumelage médical avec Veszprem (Hongrie), du 17 au 20 mai :

- jeudi 17 mai, à 17h : accueil des délégations à la Ferme du Biéreau (Louvain-la-Neuve);
- vendredi 18 mai, à 9h30 : conférence « Le vieillissement actif » par le Dr Gueibe, au Centre culturel d'Ottignies (entrée gratuite); à 15h: spectacle des aînés de chaque délégation, au centre commercial du Douaire;
- samedi 19 mai : journée d'études (gériatrie, maintien des personnes âgées à domicile...) à la clinique Saint-Pierre ; visite de l'hospice Notre-Dame à la Rose à Lessines (journée réservée aux délégations);

• dimanche 20 mai, à 10h : dépôt de fleurs au monument du 11e Zouaves à Limelette.

Avec le soutien de la Commission européenne (programme « Le vieillissement actif »).



010 / 41 44 73 andre.obsomer@gmail.com

Loisirs

LES APÉROS du vendredi

Vous avez entendu parler des apéros urbains? Ottignies-Louvain-la-Neuve développe sa propre version de la fête, en proposant des apéros gourmands, tous les vendredis (de mai à septembre), de 17 à 22h3O, dans et à l'extérieur de la Ferme du Douaire (av. des Combattants, 2, à Ottignies). En partenariat avec l'ASBL Smiles et en collaboration avec les commerçants de la localité, qui

pourront inviter leurs clients à se joindre aux fêtards.

A l'occasion du premier apéro, le 4 mai, l'expert comptable et fiscal Olivier Kahn, spécialisé dans la création et la gestion de PME, proposera une conférence à l'intention des porteurs de projets, indépendants et chefs d'entreprises. En 90 minutes, ils recevront des conseils pratiques

pour développer leur business, renforcer leur situation financière, optimiser leur situation sociale, juridique et fiscale... et s'en sortir dans toutes les réglementations officielles.

Bienvenue à tous!



010 / 43 61 01.

Nos habitants PUBLIENT

L'Ottintoise Michelle Philippot publie « Ma Vie Quatre Saisons » aux éditions Libre Label.

Il s'agit d'une autobiographie qui se veut un hymne à la vie et à l'amour, amour qui a été présent tout au long de son existence et qu'elle a su généreusement partager, avec les siens et dans son métier d'institutrice (à l'école du Centre).

Michelle Philippot est déjà l'auteur

de trois recueils de poésie pour enfants (illustrés par elle : la peinture est une autre de ses passions) et s'attelle actuellement à l'écriture d'un nouvel ouvrage, dédié à l'éducation.

« Ma Vie Quatre Saison » est en vente au prix de 12€ à la librairie « Le Petit bouquineur » (Ottignies).



010 / 41 20 41.



La saison des BROCANTES

Amateurs de brocantes, voici quelques rendez-vous à ne pas manquer !

Les 14-15 avril

Brocante (couverte) humanitaire de Clerlande, de 10 à 17h (chez les Bénédictines, au 82 de la rue du Monastère, à Rixensart)

Le 1^{er} mai

Bon Air (face à la Plaine des Coquerées)

0476/231780 ou brocante. bon.air@hotmail.be

Le 17 mai

Mousty, rue de Spangen 010 / 61 48 92

Le 27 mai

Limelette, avenue Georgin 010 / 41 42 73

Le 28 mai

Céroux, place communale 010 / 61 51 68

Le 24 juin

Limelette, Buston 0497 / 20 70 65

Le 12 août

Limelette, La Palestre 0477 / 46 57 08

Le 15 août

Ottignies, quartier de La Croix 010 / 41 59 08

Le 2 septembre

Bauloy (terrain de basket) 010 / 42 08 48

Le 16 septembre

Centre d'Ottignies, dans le cadre des Fêtes de Wallonie 010 / 43 60 20



Plop, Bric et Pipolette AUX COQUERÉES

Ville et Adeps s'associent à RTL pour proposer « Le Village Kidz RTL », le jeudi 17 mai (Ascension), de 10h30 à 18h30, à la Plaine des Coquerées (rue des Coquerées, à Mousty).

Au programme, des dizaines 🦠 d'animations gratuites, pendant toute la journée! Le château de Plop, le cirque de Bumba, un bateau de pirates, un trampoline géant et plein de jeux à découvrir : Les tailleurs de pierre, L'aventurier, Les temples de la sagesse...; des clowns, magiciens, sculpteurs de ballons, un atelier d'initiation au cirque et des cadeaux surprises!

Les vedettes de Kidz RTL (Plop, Bric, Pipolette, Fred & Samson, Mega Mindy...) seront là pour deux show grandioses animés par Fanny Jandrain. Un podium sur lequel se produiront également les élèves de nos écoles de musique, danse, théâtre...

Une quinzaine d'ateliers sportifs seront organisés par l'Adeps 🐪 (escalade, tir à l'arc, roller, base-ball...), pour goûter aux joies du sport en s'amusant. Les associations de notre ville animeront également le village, en vous proposant des animations propres à leurs activités.



En BREF

 La paix ca commence tout de suite! Du 16 au 30 avril. Exposition « Le Génocide des Arméniens » à la Ferme du Douaire, spectacle Schicklgruber, alias Adolf Hitler »...





 Festival «Les Voies de la Liberté», du 21 au 30 avril, sur le thème : «Liberté d'expression, liberté de la presse».

Concert du chanteur basque Peio Serbielle, le 22 avril, à 11h, à la Ferme du Biéreau ;

OP.

Rencontre avec le journaliste de FR3 Hervé Ghesquière, ex-otage durant plus de 500 jours en Afghanistan, le 23 avril, à 10h, à la Ferme du Biéreau;

Spectacle « La liberté d'en rire » de l'humoriste Bruno Coppens et de la chanteuse française Fabell, le 23 avril, à 20h30, à la Ferme du Biéreau;

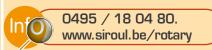
Concert (Renan Luce, Benoît Dorémus, Jali, Suarez, BJ Scott, Daan...) le 30 avril, à 20h, à l'Aula Magna.

www.lesvoiesdelaliberte.be

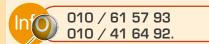
- Concert de harpe au profit de l'ASBL Tabitha de Limelette, qui œuvre pour la scolarisation d'enfants au Congo : le 22 avril, à 16h, en l'église de Rofessart. Participation libre. Avec Judith Soumillion, Aurélie Viegas et Naïra Schmit.
- Conférence Glutamate. aspartame et Cie: les additifs alimentaires en question », par Corinne Gouget, le 23 avril, à 20h, à l'auditoire More (place Montesquieu, 2, à Louvain-la-Neuve). PAF: 5€.



 Spectacle « Rêve d'ange heureux » de Paolo Doss, le 25 avril, à 20h, à l'Aula Magna (Louvain-la-Neuve), organisé par le Rotary Club de Wavre-Europe.



• 25 ans de la chorale « Le Petit-Ry-Ton »: concerts le 29 avril à 18h et le 30 avril à 20h, au Centre culturel d'Ottignies.



• Le Comité des Fêtes de Wallonie vous invite à son souper italien SPEO (brochette de porc/lard/ poulet) le 12 mai dès 19h en la salle Jules Ginion de Céroux. PAF : 15€/10€. Réservation et paiement avant le 7 mai.





LES PLUS FRAGILES de notre ville

La vie ne fait pas toujours de cadeaux. On connaît tous des gens méritants qui, un jour, ont eu un coup de guigne. Et quand ce coup arrive sur un fond de fragilité, c'est la dégringolade. Aux problèmes pécuniaires s'ajoutent des problèmes familiaux ou des ennuis de santé, la dépression s'installe, la santé mentale vacille, les assuétudes (alcool, drogue...) sont tentantes. Tout cela n'arrange rien. La course folle vers le bas ne s'arrête alors qu'au fond et dans la rue. On devient sans domicile fixe, SDE comme on dit.

A Louvain-la-Neuve et à la gare d'Ottignies, certains d'entre nous les croisent parfois, souvent, comme celui qui pousse sa vie dans un caddie et dort dans les recoins de l'agence bancaire. « Mais que font la commune et le CPAS ? » nous demande-t-on parfois. Bien sûr que, même suivis par le CPAS, certains préfèrent toujours la rue. C'est ainsi.

Et pour les autres ? Fallait-il interdire la mendicité comme le proposait le MR en début de mandature ? Cela aurait été immoral selon nous : stigmatisation des personnes, rejet du problème vers d'autres villes. Autant casser le thermomètre pour ne pas voir que la température monte ! La majorité - en particulier Monique Minsenga, Jean-Marie Paguay et Claire Thibaut - a voulu offrir un lieu pour que les SDF puissent se poser, voire se reconstruire. Ce fut la création de UTUC, un appartement avec une permanence, soutenu entre autre par la Ville, l'UCL et les habitants. Bravo à tous ces volontaires qui apportent de l'espoir et de la reconnaissance à ceux qui ont touché le fond.

Mais la nuit, les SDF restaient dehors. En hiver, c'est dur, très dur. Ouvrir un abri de nuit est une nécessité. Qui dit abri de nuit dit permanence, 24h/24. Plusieurs travailleurs sociaux doivent être employés. Ceci représente un coût immense pour la Ville. Pourtant, par grand froid, il n'est plus possible d'hésiter. Cet hiver, la Ville, sur ses

deniers, a donc ouvert un abri de nuit. Comme il n'y en a aucun dans la province, des « non-ottintois » y sont venus. Nous les avons accueillis.

La majorité communale veut qu'un abri de nuit permanent, un hôtel social en quelque sorte, soit ouvert en Brabant wallon. Et accepte qu'il soit sur son territoire, si c'est l'endroit le plus approprié pour les plus fragiles. Les valeurs de solidarité qui nous animent nous rendent déterminés. Comme il s'agit d'un phénomène qui dépasse la capacité de la Ville à le financer (principalement la prise en charge des salaires des travailleurs sociaux), nous appelons fermement la Province à débloquer l'argent pour le faire. Qu'elle n'attende pas le prochain hiver pour mettre cet abri en place. La majorité communale est déterminée à se battre pour que chacun, même celui qui a touché le fond, puisse vivre dans un minimum de dignité. ■

Hadelin de Beer, Ecolo - Michel Tillieux, CDH - Michel Goffin, PS.

SURTOUT PAS près de chez moi

Nous siégeons en Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) depuis plus de dix ans. Nous y avons vu passer des centaines de dossiers, petits et gros : cabanes, maisons et espaces de vie, écoles, immeubles, magasins, terrains... Des dossiers qui concernent des gens qui vivent là ou vont venir vivre là, des enfants qui ne sont pas encore nés, des jeunes qui roulent à vélo, des aînés sans voiture, des familles à recomposer [...].

En CCATM, on étudie le présent pour construire l'avenir ! On réfléchit ensemble à la meilleure manière de façonner durablement la vie de notre ville. Chaque mois, ce sont des réunions en groupe de travail et des sessions plénières, à huis clos, qui durent souvent très tard. Chacun des 16 membres de la CCATM, et

chacun des suppléants, avec autant de sensibilités différentes, pense d'abord à l'intérêt général, jamais à son propre intérêt. Chacun pèse le pour et le contre, examine les dossiers à la lumière des détails techniques, en tenant compte des résultats de l'enquête publique, en faisant appel au bon sens souvent et à l'audace parfois. Il en sort des avis pondérés, toujours circonstanciés, qui sont transmis au Collège pour décision. Mais si la teneur de nos débats doit rester confidentielle, ce n'est pas pour autant qu'il faut ignorer ce travail accompli avec sérieux et sérénité, en dehors des considérations partisanes.

Il est alors passablement irritant de voir que certains dossiers reviennent en Conseil communal, présentés par la minorité parce que des habitants et la presse sont présents ! Quand une question urbanistique devient l'otage d'un débat politique, c'est très dérangeant. C'est dénigrer le travail accompli par d'autres, c'est ignorer que les débats les plus sensibles se déroulent à l'abri des médias, pour mieux respecter les règles éthiques d'une enquête publique. C'est aussi attiser des sentiments bien égoïstes (...) « Ah non, pas dans mon quartier, pas derrière chez moi ... » Décidément, il n'est pas facile de travailler dans l'intérêt de tous et de défendre ceux qui n'existent pas encore. De penser plus loin que le bout de son jardin. ■

Mireille Andries (conseillère communale), Thierry Sneessens et Jean Sondag Membres de la CCATM







Funérailles Debroux - Maison fondée en 1943 Des professionnels à votre service

Incinération • Ensevelissement jour et nuit Funérarium • Plaques funéraires et fleurs en soie Nouveau Funérarium à Ottignies

Avenue des Combattants, 26 – 1340 Ottignies – L.L.N. Tél. 010 41 42 91 – Fax 010 41 19 11 www.funeraillesdebroux.be



Vivez votre jardin autrement



Producteurs de plantes choisies, Dominique de Witte et son fils Simon vous proposent un grand choix d'arbres, d'arbustes, de plantes vivaces et d'annuelles classiques et particulières.















Pépinière Le Try

Journées découvertes: sur les parfuns le 15 avril

Journées portes ouvertes: les 26 et 27 mai et les 2 et 3 juin

Ces W-& visite à 14h le dimanche

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Rue du Puits, 37 - 1341 Céroux (Ottignies) Tél: 010 61 40 92 Site: www.letry.be

A Ottignies, suivre la direction 'Clinique Saint-Pierre'. Ensuite, le parcours est fléché jusqu'à la pépinière.